USAID / Bureau de Cotonou **CARE International- Cotonou**

Rapport d'évaluation mi-parcours du Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de Base pour Tous : ***version définitive****.*

Dr David G. HOUINSA, Ph. D., Consultant Indépendant, chef de mission.
Mme Anie MENSAH, USAID, membre de l'équipe d'évaluation.
Mme AMA Badu Asante, CARE GOG, membre de l'équipe d'évaluation.
Mme CHINCOUN Philomène, SPSF/MEPS, membre de l'équipe d'évaluation.
M. GUERA Yarou, CCPCF, Gogounou, membre de l'équipe d'évaluation.
M. ALFA OSSENI Djibril, CCPSF Kalalé, membre de l'équipe d'évaluation.

Décembre 2003

SOMMAIRE

RESUME SUCCINT……..3

INTRODUCTION …….....4

I- ANANLISE DE LA PERTINENCE ET DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET……. 8

1-1 Appréciation de la pertinence du Projet au regard de la Politique du Bénin en matière d'Education…….... 8

1-2 Appréciation du cadre logique du Projet …….9

II- APPRECIATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET 13

2-1 Appréciation de la gestion du PROBASE..... 13

2-2 Appréciation de la stratégie de mise en œuvre du Projet 16

2-3 Appréciation du bilan des progrès réalisés 21

2. 4 Appréciation du système de suivi-évaluation et de la Documentation..... 27

III - IMPACT ET DURABILITE DU PROJET 30

3-1 Effets induits par la mise en œuvre du Projet 30

3-2 La Durabilité des résultats et mécanisme de pérennisation des acquis..... 31

IV - RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES 39

4-.1 Les recommandations en vue d'améliorer les performances du Projet 39

4-2 Les perspectives du PROBASE 42

CONCLUSION 44

ANNEXES..... 48

Annexe N° 1 : Termes de Référence pour la revue mi-parcours de PROBASE..... 48

Annexe N° 2 Liste des personnes rencontrées..... 55

Annexe N° 3 : Liste des documents consultés..... 63

Annexe N°4 : Questionnaire utilisé pour la collecte des données auprès des acteurs et bénéficiaires directs et indirects du PROBASE. ……64

RESUME SUCCINT

PROBASE est pertinent par rapport à la mise en œuvre de : (i) la Réforme du Gouvernement du Bénin en matière d'Education, (ii) la Politique Nationale de Promotion de la Femme et enfin (iii) la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Bénin. Son cadre logique est cohérent mais comporte quelques insuffisances qui ont entraîné son réaménagement.

Par rapport à la gestion du projet, la mission a constaté que le système en place est essentiellement fondé sur les procédures de CARE dont l'organisation interne comporte des systèmes de gestion décentralisée et de contrôle interne assez efficaces et performants. Ce système a l'avantage de renforcer la responsabilité individuelle et collective dans la gestion de toutes les opérations du projet. Par ailleurs, la mission a établi que la stratégie de mise en œuvre est pertinente et a permis d'atteindre de très bonnes performances en un temps relativement court. Toutefois, elle demeure encore fragile du fait de quelques insuffisances d'une part et de la non prise en compte des mesures d'accompagnement nécessaires pour son application et son efficacité d'autre part.

Pour le bilan des progrès enregistrés, le niveau de réalisation des activités peut être estimé à 75%. Mais, ce niveau est jugé satisfaisant eu égard à la durée de mise en œuvre du projet (62,5%) et au taux d'épuisement des ressources financières (62% à fin septembre 2003). Par rapport aux performances, on peut soutenir qu'au terme de sa mise en œuvre, PROBASE sera efficace et efficient.

La stratégie de mise en œuvre et les résultats obtenus ont induit un impact très positif sur l'amélioration de la scolarisation des filles. Cet impact se traduit entre autres, par: (ii) l'amélioration de l'équité fille/garçon dans les écoles (amélioration au plan de l'effectif des filles par rapport aux garçons et amélioration au plan de l'implication de tous les écoliers dans le déroulement des cours et de façon équitable), (iii) l'accroissement du rendement des élèves en général et des filles en particulier, (iv) la diminution des agressions et harcèlements sexuels sur les filles par les garçons et enfin, (v) la diminution de la pratique des mutilations génitales féminines notamment l'excision chez les jeunes filles par suite de leur inscription dans la région de Kalalé.

Mais, le système de pérennisation actuellement en place, est encore fragile. Certes, des facteurs importants de blocages, ainsi que des freins à la pérennisation limitent les efforts actuellement déployés pour la promotion de la scolarisation des filles. Pour lever ces blocages et freins, des solutions ont été proposées et leur mise en œuvre interpelle l'Etat béninois, le bailleur de Fonds, le promoteur du projet (CARE International), les communautés à la base, les ONG nationales et le Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles . Pour améliorer les performances du projet, des recommandations ont été faites. A cet effet, les propositions d'amélioration ont visé aussi bien la stratégie de mise en œuvre du Projet (pour la suite du Projet d'une part et pour l'après Projet d'autre part) que les différents acteurs impliqués dans la promotion de la scolarisation des filles.

En terme de perspectives, la mission suggère la poursuite de la mise en œuvre du projet avec quelques améliorations ainsi qu'une nouvelle phase pour la consolidation des acquis du PROBASE. Cette phase pourrait couvrir, outre la région du Borgou/Alibori, celles de l'Atacora/Donga et l'Ouémé/Plateau qui enregistrent également de faibles taux de scolarisation des filles. Enfin, cette phase permettrait de : (i) renforcer les capacités de plaidoyer des acteurs, (ii) développer une nouvelle forme de partenariat avec les organisations communautaires de base, (iii) intégrer dans la stratégie du projet, un mécanisme de soutien aux filles de conditions sociales modestes, (iv) intégrer formellement les activités de santé de la reproduction et du VIH/SIDA dans la mise en œuvre du programme de scolarisation des filles.

INTRODUCTION

Contexte du Projet

En mars 1990, les participants à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien en Thaïlande se sont fixés « un nouveau départ et un nouvel engagement afin d'atteindre l'objectif de l'éducation pour tous (EPT) et en particulier pour les filles». Ils se sont donc engagés à «assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation, à améliorer la qualité de la formation qui leur est dispensée et à lever tous les obstacles à leur participation active ». Dans le même sillage, plusieurs conférences et réunions se sont tenues notamment la quatrième conférence mondiale de Pékin sur les femmes en 1995 et la cinquième conférence de l'UNESCO tenue à Hamburg en 1997 sur l'éducation des adultes, l'éducation des filles et des femmes et sur l'égalité des sexes dans l'éducation.

En s'inscrivant dans cette dynamique, le Bénin a organisé en octobre 1990, les Etats Généraux de l'Education qui ont débouché sur l'adoption du Document Cadre de Politique Educative en janvier 1991. Ce Document Cadre a mis en évidence, à travers le diagnostic du système éducatif béninois, plusieurs insuffisances dont le faible taux de scolarisation, le faible rendement interne, la mauvaise rétention, l'insuffisance d'infrastructures scolaires et l'insuffisance et la faible qualification du personnel enseignant. Pour corriger ces faiblesses, la nouvelle Politique Educative prévoit six grands axes ou objectifs globaux : (i) l'égalité des chances pour tous, (ii) le renforcement de la qualité de l'enseignement, (iii) la réhabilitation de l'appareil institutionnel, (iv) la formation à l'auto-emploi, (v) la régulation des flux à tous les niveaux et, (vi) la maîtrise des coûts de l'éducation.

Ainsi, l'égalité des chances d'accès à l'éducation pour tous les enfants en âge d'être scolarisés est inscrite comme une priorité pour l'Etat béninois, ce qui s'est traduit par l'élaboration d'un Plan d'Actions en quinze composantes dont l'une porte sur « Accès et Equité ». Cette composante vise essentiellement à *« réduire la disparité entre garçons et filles en matière de scolarisation et à promouvoir de façon durable, la scolarisation des filles »*.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante «Accès et Equité », certaines actions ont été menées et se présentent comme suit : (i) la création d'un service chargé de la promotion de la scolarisation des filles au niveau du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, (ii) la création au niveau de chacun des six anciens départements du Bénin, d'un foyer pour jeunes filles du secondaire et (iii) la création d'un Réseau national pour la Promotion de la Scolarisation des Filles.

Par ailleurs, avec l'appui des partenaires comme l'USAID, l'UNICEF, la Banque Mondiale, la BAD, les ONG internationales et nationales, le Gouvernement béninois a entrepris plusieurs actions afin d'améliorer l'accès, la rétention et la performance des filles à l'école. Il s'agit notamment des actions de sensibilisation des communautés et des parents sur la nécessité d'inscrire et de maintenir les filles à l'école, la formation des enseignants sur l'équité dans la salle de classe, la construction des infrastructures scolaires, l'équipement des écoles en mobilier, matériel didactique et pédagogique, la suppression progressive des frais de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire à travers la subvention apportée aux écoles par l'Etat, la révision des programmes et manuels scolaires.

Au titre de ces différentes actions, on peut noter le soutien du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à travers son Agence pour le Développement International (USAID), pour la réforme du système éducatif du Bénin. Cet appui de l'USAID découle de l'opérationalisation de son objectif stratégique pour le secteur de l'éducation qui est *« plus d'enfants reçoivent sur une base équitable, une éducation de base de qualité »*. Ainsi, le Projet de promotion de la Participation des Communautés pour une Education de Base pour Tous (PROBASE), sous financement de l'USAID et piloté par CARE International, une ONG américaine, s'inscrit parfaitement dans les actions

visant à améliorer le système éducatif béninois. Le PROBASE vise essentiellement à « offrir les chances de scolarisation et une éducation de base équitable et de qualité à environ 13.200 nouveaux élèves dont au moins 3.200 filles qui n'avaient pas accès à l'école». Après le démarrage du Projet, un Avenant relatif au renforcement des capacités institutionnelles et de planification du Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles (RNPSF) a été signé entre l'USAID et CARE International.

Le financement de l'USAID pour l'ensemble du projet couvre la période de mai 2001 à mai 2005 soit quatre ans. Conformément aux procédures de l'USAID, PROBASE est soumis à une revue mi-terme qui couvre la période de juin 2001 à fin septembre 2003.

Mandat et produits attendus au terme de la revue mi-parcours.

Suivant les termes de Référence (TDR) dont la copie est jointe en annexe n°1, l'objectif de la mission est d'évaluer la pertinence et l'efficacité des stratégies adoptées pour la mise en œuvre du Projet, les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs et de proposer en conséquence, un plan de réajustement pour la suite du Projet. De façon spécifique, les objectifs visés au terme de la mission se résument à : (i) l'appréciation du niveau d'atteinte des résultats, (ii) l'appréciation de la possibilité d'atteindre les objectifs du projet au regard de l'évolution actuelle, des stratégies et des facteurs qui agissent sur le système scolaire dans les localités d'intervention, (iii) l'analyse de la pérennisation des résultats et des stratégies de mise en œuvre et enfin, (iv) la formulation des recommandations opérationnelles. En conséquence, les produits attendus se présentent comme suit : *un bilan des progrès accomplis, c'est-à-dire l'appréciation des résultats obtenus, une analyse des perspectives d'évolution du projet vers l'atteinte des objectifs, soit l'appréciation de l'efficacité du Projet, une analyse motivée sur la durabilité des résultats obtenus et les mécanismes de pérennisation et enfin, une orientation de la suite du projet.*

Méthodologie

La revue mi-terme de PROBASE a été réalisée par un Consultant indépendant, Dr David G. HOUINSA, Ph. D., spécialiste en évaluation de Projets et Programmes, avec l'appui d'une équipe composée de Madame AMA Badu Asante, représentante de CARE, (Conseiller Technique en Suivi-Evaluation, CARE GOG), Madame Anie MENSAH, représentante de l'équipe Education de Base de l'USAID et de Madame Philomène CHINCOUN, représentante du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (Adjoint au Chef du Service de la Promotion de la Scolarisation des Filles) qui ont contribué à la collecte des données à Parakou, Gogounou et Kalalé.

En ce qui concerne la phase de collecte des données auprès des partenaires et autres acteurs impliqués à Cotonou et Porto-Novo, le Consultant indépendant a été appuyé par deux délégués des Comités Communaux de Promotion de la Scolarisation des Filles (CCPSF), M. Yarou GUERA (CCPSF Gogounou) et M. Djibril ALFA OSSENI (CCPSF Kalalé).

Pour satisfaire au mandat et aux objectifs de la mission, la collecte des informations et des données a été réalisée à travers la documentation disponible sur le Projet, tant au niveau de CARE International à Cotonou, qu'au niveau de PROBASE à Parakou. Aussi, des entretiens (en focus groupe) ont-ils été réalisés avec des bénéficiaires directs (un échantillon de filles et de garçons dans six différentes écoles dont trois à Kalalé et trois à Gogounou), des mères des bénéficiaires et autres femmes (trois rencontres à Gogounou et trois rencontres à Kalalé), des membres des Comités locaux de promotion de la scolarisation des filles (six rencontres au total dont trois à Gogounou et trois à Kalalé), des membres des Comités Communaux de Promotion de la Scolarisation des Filles de Gogounou et de Kalalé, des membres des bureaux des Associations des Parents d'Elèves et des bureaux des Coordinations des Associations des Parents d'Elèves (CAPE) de Kalalé et de

Gogounou et enfin, avec des groupes d'enseignants dans six différentes écoles (dont trois rencontres à Gogounou et trois à Kalalé). De même, des informations ont été collectées auprès d'autres acteurs et structures partenaires notamment à Cotonou et Parakou. Il s'agit de l'USAID, du Service de la Promotion de la Scolarisation des Filles au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, des responsables de l'administration publique et scolaire (le Préfet du Borgou et de l'Alibori, le Directeur Départemental des Enseignements Primaire et Secondaire, la Directrice du Foyer des jeunes filles de Parakou), des partenaires ONG (World Learning, World Education, Equi-Filles et APEM), des personnes ressources (femmes fonctionnaires originaires de Kalalé), de l'ORTB (Parakou). La liste des personnes rencontrées se trouve en annexe n°2.

Par ailleurs, le choix des personnes interrogées, des villages sillonnés et des écoles visitées a été opéré de manière à couvrir : (i) les différentes couches socio-culturelles des deux Communes (les Baatonu, les Peuhl et les Gando à Gogounou, et les Peuhl, les Boo et les Bariba à Kalalé), (ii) les différentes catégories des acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du Projet (CCPSF, Maire, CCS, APE et CAPE, CLS, Motivatrices, Enseignants, Groupements Villageois, Elèves, Filles récupérées, Filles primées, Familles des filles récupérées, Familles des filles primées, Familles des filles faibles, Elèves tuteurs, Leaders religieux, Groupes de jeunes) et enfin (iii) les différents aspects découlant de l'opérationalisation des stratégies (pénurie d'enseignants, insuffisance des infrastructures, différents niveaux de mobilisation communale, introduction des activités de santé de la reproduction, encouragement des filles, suivi de la fréquentation des filles, performances des filles, tutorat et répétitorat, mariages et fiançailles précoces, retrait des filles, filles démunies, journées portes ouvertes, enseignants formés, membres APE/CLS formés, colonies de vacances…).

La collecte des informations a été réalisée à travers les documents disponibles au niveau de CARE et de l'USAID (voir l'annexe N°3) mais aussi et surtout, auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet et auprès des bénéficiaires directs et indirects. A cet effet, quelques guides d'entretien ont permis de recueillir les appréciations des différentes catégories des personnes concernées. Ces guides sont en annexes N° 4.

Les informations recueillies ont été dépouillées, analysées et une synthèse en a été déduite. Les grandes lignes des résultats obtenus ont été consignées dans le présent rapport qui est structuré en quatre parties.

Structuration du rapport

La première partie du rapport porte sur l'analyse de la pertinence et de la logique d'intervention du Projet, tandis que l'appréciation de la mise en œuvre du Projet constitue la deuxième partie. La troisième partie concerne l'impact et la durabilité / la pérennisation des acquis, alors que la quatrième partie se rapporte aux perspectives et recommandations.

Il est à noter qu'au terme du développement de chacune des composantes qui forment chaque partie, une conclusion partielle est élaborée pour faciliter un lecture rapide des différentes synthèses.

Remerciements

L'équipe d'évaluation remercie tous les acteurs de PROBASE qui ont facilité l'organisation et le déroulement de la revue mi-parcours. Qu'ils trouvent ici, l'expression bien méritée de leur dévouement pour la promotion de la scolarisation des filles.

I- ANALYSE DE LA PERTINENCE ET DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET. 8

1-1 Appréciation de la pertinence du Projet au regard de la Politique du Bénin en matière d'Education. 8

1-2 Appréciation du cadre logique du Projet *9*

1-2-1 Objectif Global 9

1-2-2 Objectifs spécifiques 9

1-2-3 Résultats 10

1-2-4 Indicateurs 10

I- ANALYSE DE LA PERTINENCE ET DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET.

1-1 Appréciation de la pertinence du Projet au regard de la Politique du Bénin en matière d'Education.

Le « Projet de la Participation des Communautés pour une Education de Base pour Tous » est l'un des résultats qui découlent de l'opérationalisation de l'objectif stratégique de l'USAID dans le secteur de l'éducation au Bénin qui est ainsi libellé: *« Plus d'enfants reçoivent sur une base équitable, une éducation de base de qualité »*. Ainsi, le PROBASE, sous financement de l'USAID et piloté par CARE International, une ONG américaine, s'inscrit parfaitement dans les actions visant à améliorer le système éducatif béninois.

Conformément au document de Projet[1], l'objectif global du PROBASE pourrait se traduire comme suit : *« Offrir aux enfants en âge d'être scolarisés notamment les filles, l'accès équitable à une éducation de base de qualité, dans les Communes[2] de Kalalé et Gogounou »*.

Il est donc clairement établi que le PROBASE vise, à travers cet objectif global, la création d'un environnement socioculturel favorable à l'accès équitable à une éducation de base et de qualité pour les enfants en âge d'être scolarisés dans les deux Communes visées.

Or, l'engagement du Gouvernement du Bénin, clairement énoncé dans plusieurs Documents de Politique montre bien évidemment la volonté de l'Etat à promouvoir l'accès équitable de tous les enfants à une éducation de base.

En effet, l'une des quinze composantes du Plan d'Action du Document Cadre de Politique Educative adopté en janvier 1991, porte sur « Accès et Equité ». Cette composante vise essentiellement à *« réduire la disparité entre garçons et filles en matière de scolarisation et à promouvoir de façon durable, la scolarisation des filles »*.

Par ailleurs, lors du Forum mondial tenu à Dakar en avril 2000 dans le cadre des évaluations des efforts fournis pour atteindre l'objectif de « l'Education pour tous (EPT), et en particulier pour les filles », le Bénin a souscrit au Cadre d'Actions défini au cours de ce Forum, et dont le cinquième objectif est ainsi libellé : *« éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine d'ici 2015 en veillant notamment à assurer aux filles l'accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite »*.

Aussi, la Politique Nationale de Promotion de la Femme adoptée par le Gouvernement du Bénin le 31 Janvier 2001 et ce, pour les dix prochaines années, prévoit sept (07) grandes orientations stratégiques dont la toute première concerne la *« promotion de l'accès équitable de la fille et de la femme à l'éducation et à la formation»*. De façon spécifique, les objectifs visés à travers cette orientation stratégique sont, entre autres : *(i) poursuivre les efforts engagés pour assurer la gratuité de l'enseignement primaire et en particulier aux filles, (ii) sensibiliser les parents à envoyer les filles à l'école, (iii) sensibiliser et informer l'opinion publique et particulièrement le corps enseignant sur l'approche genre et développement »…*

Enfin, le Gouvernement du Bénin vise, dans son Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, la *promotion du genre* pour laquelle il est préconisé de *« promouvoir l'accès équitable de la fille et de la femme à l'éducation et à la formation »*.

---

[1] CARE Bénin, Appui aux capacités communautaires pour une éducation pour tous, Technical Application, mai 2000

[2] Dans le document du Projet, on lit plutôt «les sous-préfectures de… », ce qui correspond à l'appellation des collectivités territoriales non décentralisées en mai 2000, période au cours de laquelle le PROBASE a été formulé.

Au regard de ce qui précède, on constate clairement que le « Projet de la Participation des Communautés pour une Education de Base pour Tous », en *« offrant aux enfants en âge d'être scolarisés notamment les filles, l'accès équitable à une éducation de base de qualité, dans les Communes de Kalalé et Gogounou »*, contribue à créer les conditions de mise en œuvre : (i) de la Réforme du Gouvernement du Bénin dans le secteur de l'éducation qui vise entre autres à *« réduire la disparité entre garçons et filles en matière de scolarisation et à promouvoir de façon durable, la scolarisation des filles »*, (ii) de la Politique Nationale de Promotion de la Femme, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de son orientation qui porte sur la *« promotion de l'accès équitable de la fille et de la femme à l'éducation et à la formation »*, (iii) de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté du Gouvernement du Bénin, qui vise la promotion du genre à travers «*la promotion de l'accès équitable de la fille et de la femme à l'éducation et à la formation »*.

Il en résulte que le PROBASE, en *offrant aux enfants en âge d'être scolarisés, l'accès équitable à une éducation de base de qualité, dans les Communes de Kalalé et Gogounou*, contribue à mettre en œuvre et ce, de façon efficace, la Réforme du Gouvernement du Bénin dans le secteur de l'éducation, la Politique Nationale de Promotion de la Femme et la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté du Bénin. Par conséquent, le PROBASE est pertinent par rapport à la Politique de l'Etat Béninois en matière de l'Education, de la promotion de la femme et de la réduction de la pauvreté.

Conclusion partielle : le « Projet de la Participation des Communautés pour une Education de Base pour Tous », financé par l'USAID contribue à la mise en œuvre de : (i) la Réforme du Gouvernement du Bénin en matière de l'Education, (ii) la Politique Nationale de Promotion de la Femme et, (iii) la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté du Bénin. Par conséquent, PROBASE est pertinent par rapport à la politique du développement du Bénin en matière de l'Education, de la promotion de la femme et de la réduction de la pauvreté.

1-2 Appréciation du cadre logique du Projet

1-2-1 Objectif Global

Conformément au document de Projet, l'objectif global du PROBASE est libellé comme suit : *« Offrir aux enfants en âge d'être scolarisés, l'accès équitable à une éducation de base de qualité, dans les Communes de Kalalé et Gogounou »*.

L'analyse de cet objectif global en liaison avec l'objectif stratégique de l'USAID pour la réforme de l'éducation primaire qui est *« Plus d'enfants reçoivent sur une base plus équitable, une éducation de base de qualité »*, montre qu'il est en étroite cohésion avec ce dernier : la cohérence est mise en évidence par « l'accès équitable ou plus équitable à une éducation de base de qualité ».

Toutefois, il est à remarquer que sa formulation pourrait être améliorée ainsi que suit : ***Objectif Global*** *: Amélioration de l'accès équitable à une éducation de base de qualité , dans les Communes de Kalalé et de Gogounou »*.

1-2-2 Objectifs spécifiques

De façon précise, le document de Projet indique deux objectifs spécifiques à savoir :

- (i) *accroître le recrutement des filles à l'école,*
- *(ii) accroître le maintien à l'école et les performances scolaires des filles.*

L'analyse de ces objectifs spécifiques montre que trois aspects distincts sont visés en l'occurrence (a) l'amélioration de l'accès des filles à l'école (accès équitable), (b) l'amélioration du maintien des filles à l'école et enfin, (c) l'amélioration des performances scolaires des filles.

Du point de vue de la logique, on constate que ces trois aspects conduisent de façon concomitante à l'amélioration de l'accès équitable à une éducation de base de qualité. Par conséquent, *les deux objectifs sont cohérents par rapport à l'objectif global.*

Toutefois, à la suite d'un Avenant[3] au PROBASE signé entre l'USAID et PROBASE dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, un troisième objectif spécifique a été ajouté au cadre logique pour prendre en compte le renforcement des capacités du Réseau National pour la promotion de la scolarisation des filles. Il est libellé comme suit : *« les capacités institutionnelles et de planification du Réseau National pour la promotion de la scolarisation des filles sont renforcées ».*

Enfin, la dimension quantitative ne devrait pas apparaître dans la formulation des objectifs mais, plutôt au niveau des indicateurs.

1-2-3 Résultats

Le document de Projet indique des résultats qui découlent des deux objectifs spécifiques. De même, des résultats sont indiqués en liaison avec l'objectif global, ce qui en principe, n'est pas cohérent. Cela est d'autant vrai que c'est de l'objectif global que découlent les objectifs spécifiques. Ainsi, on retrouve des résultats qui devraient être en liaison avec les objectifs spécifiques, inscrits en liaison avec l'objectif global. Par exemple, le résultat intitulé *« 13.000 élèves dont au moins 3200 filles recrutées »* indiqué en liaison avec l'objectif global devrait être plutôt en adéquation avec l'objectif spécifique N°1 intitulé « *accroître le recrutement des filles à l'école ».*

Par ailleurs, à l'instar des objectifs spécifiques, le cadre logique indiqué dans le document du Projet fait état de l'aspect quantitatif qui ne devrait pas être pris en compte apparaître dans la formulation des résultats.

1-2-4 Indicateurs.

Le cadre logique indiqué dans le document de Projet fait état, en lieu et place des indicateurs, des paramètres qui ne caractérisent en rien (ni quantitativement, ni qualitativement) les résultats à atteindre. Ce sont plutôt les résultats eux-mêmes et les objectifs qui comportent les aspects surtout quantitatifs. Il en découle que les paramètres pouvant permettre de mesurer les résultats obtenus sont contenus dans les mêmes résultats.

Conclusion partielle : L'analyse du cadre logique montre qu'il existe une bonne cohérence entre les différents paramètres notamment l'objectif global, les objectifs spécifiques et les résultats, ce qui confère au Projet, une bonne logique d'intervention. Toutefois, la formulation des objectifs (global et spécifiques) ainsi que celle des résultats comportent quelques insuffisances du fait de l'intégration des aspects quantitatifs qui devraient plutôt apparaître au niveau des indicateurs. Par conséquent, les indicateurs tels qu'ils sont mentionnés dans le document du Projet ne permettent pas de mesurer les résultats attendus. L'équipe chargée de la mise en œuvre du Projet était consciente de la nécessité d'un réaménagement du cadre logique, mais elle a préféré attendre l'occasion de la revue mi-parcours pour prendre en compte l'ensemble des recommandations.

[3] Cet Avenant a ^^pris fin depuis juin 2003.

II- APPRECIATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET 12

2-1 Appréciation de la gestion du PROBASE *12*

2-1-1 La gestion des ressources 12

2-1-2 La Gestion du personnel 13

2-1-3 La Communication 14

2-1-4 La prise de décisions 14

2-2 Appréciation de la stratégie de mise en œuvre du Projet *15*

2-2-1 L'axe stratégique « Mobilisation communautaire » 16

2-2-2 L'axe stratégique « Amélioration des pratiques éducatives » 16

2-2-3 L'axe stratégique « Participation des APE dans la gestion de l'école ». 16

2-2-4 L'axe stratégique « Renforcement des ONG et des démembrements du Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles » 17

2-2-5 Les principales activités découlant de la mise en œuvre de la stratégie du Projet. 18

2-2-6 La pertinence de la stratégie de mise en œuvre du Projet. 18

2-2-7 Les insuffisances de la stratégie 19

2-3 Appréciation du bilan des progrès réalisés *21*

2-3-1 Appréciation du niveau d'atteinte des résultats 21

2-3-2 Appréciation des performances acquises ou en perspective : efficacité et efficience du Projet 26

2. 4 Appréciation du système de suivi-évaluation et de la Documentation *27*

2.4.1 Appréciation du plan de suivi-évaluation 27

2.4.2 Appréciation de la documentation 28

II- APPRECIATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

2-1 Appréciation de la gestion du PROBASE

Le PROBASE est exécuté par CARE International en partenariat avec deux ONG nationales, Equi-Filles à (Gogounou) et APEM à Kalalé. Les ONG partenaires s'occupent essentiellement des opérations de la composante communautaire du projet à travers la mise en œuvre des activités de mobilisation sociale, d'appui aux acteurs communautaires, de collecte des données qualitatives et quantitatives sur la fréquentation des filles dans les écoles des deux zones d'intervention.

Le staff de CARE appuie les ONG pour la formation de leurs agents de terrain et la production du matériel IEC. CARE s'occupe également du développement des modules de formation des différents acteurs, facilite la collaboration entre acteurs et assure le suivi-évaluation de l'ensemble des opérations du projet.

2-1-1 La gestion des ressources

L'analyse de la gestion des ressources comporte deux composantes notamment celle concernant les fonds gérés par chaque partenaire et celle qui se rapporte au fonds géré par PROBASE.

Ainsi, chaque ONG partenaire présente en début de chaque année fiscale (juillet) un plan d'opérations annuel accompagné d'un budget (personnel, charges administratives, frais de suivi-évaluation, biens et équipements, etc…) et le besoin en matériel roulant (moto) pour sa mise en œuvre. Le Chef du projet et ses trois assistants discutent les propositions techniques et financières avec chaque ONG pour arriver à un point d'accord de financement pour l'année. L'ONG revoit au besoin son budget en tenant compte du montant de la subvention approuvée par CARE.

Un contrat annuel d'accord de subvention est ensuite signé entre la Directrice de CARE basée à Accra et le Président de chaque ONG. Le contrat précise le montant de la subvention annuelle allouée, les différentes rubriques du budget approuvé et leurs montants, les responsabilités de chaque partie. Ce contrat est soutenu par le plan d'opérations soumis par l'ONG, les copies du budget et plan de décaissement approuvé, le contrat de mise à disposition des motos. C'est par ce contrat que l'ONG s'engage à respecter les conditions d'utilisation des motos qui font partie du patrimoine de PROBASE.

Chaque ONG applique dans la gestion des ressources ses procédures internes. Toutefois, CARE veille à ce que les procédures de l'USAID (dispositions standards) et certaines réglementations en vigueur dans le pays soient systématiquement respectées.

En ce qui concerne les fonds gérés par CARE, le staff développe un plan d'opérations annuel de l'ensemble du projet et élabore un budget en équilibre par rapport aux ressources disponibles pour l'année fiscale du projet. Ces deux documents de gestion sont soumis au Coordinateur du secteur Education de la Mission de CARE Gulf of Guinea et le Chef du Département pour Contrôle et approbation.

Les demandes de fonds se font sur la base du programme mensuel d'activités, les rapports financiers sont produits et analysés également tous les mois. Ce système permet de faire un meilleur suivi de la mise en œuvre du plan d'opération et de l'utilisation conséquente des fonds alloués.

CARE et ses partenaires font une revue à mi-parcours (après six mois) du plan d'opérations et du budget. Cet exercice permet de faire des réajustements nécessaires avant la fin de l'année fiscale du projet.

Conclusion partielle : L'analyse de la gestion des ressources comporte deux composantes notamment celle concernant les fonds gérés par chaque partenaire et celle qui se rapporte au fonds géré par PROBASE. Le budget d'opérations annuel alloué à chaque ONG partenaire est approuvé par CARE et fait l'objet d'un contrat annuel d'accord de subvention entre les deux organisations. Ces fonds sont gérés suivant les procédures internes des partenaires et celles de l'USAID (dispositions standards). En ce qui concerne les fonds gérés par PROBASE, ils sont autorisés suivant un plan d'opérations annuel par le Coordinateur du secteur Education de la Mission de CARE Gulf of Guinea et le Chef du Département Finance qui assure le contrôle financier. Ensuite, la mise en place mensuelle des fonds est faite sur la base d'un programme mensuel d'activités qui permet de faire un meilleur suivi de la mise en œuvre du plan d'opérations et de l'utilisation conséquente des fonds alloués. Enfin, un réajustement programme/budget est fait à mi-parcours de l'année par les deux organisations. Le système de gestion ainsi mis en place et rigoureusement suivi par l'équipe du Projet permet de réduire les irrégularités dans la gestion financière et les dépassements budgétaires.

2-1-2 La Gestion du personnel

L'analyse de la gestion du personnel concerne aussi bien les agents de PROBASE que ceux des ONG partenaires.

CARE gère son personnel suivant les procédures en vigueur dans l'institution. Chaque employé développe au début de l'année fiscale son plan d'opérations individuel (IOP) qui indique ses responsabilités individuelles dans la mise en œuvre et la réussite du Plan d'opérations annuel du Projet. Les plans individuels sont approuvés par les supérieurs hiérarchiques qui s'assurent que les tâches proposées par l'employé sont conformes à sa description de poste et suffisantes pour justifier l'utilisation de toute sa masse horaire.

L'équipe du Projet participe aux évaluations de performances (mi-parcours et annuelles) fondées sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan individuel d'opération. Elle bénéficie également d'une augmentation annuelle de salaire dont le taux varie selon la note de performance obtenue.

Chaque ONG supervise ses agents sur le terrain, fixe le salaire, fait l'évaluation annuelle de performance et détermine les augmentations de salaire CARE veille à ce que certains textes béninois en vigueur (Sécurité sociale, congés, paiement d'impôt sur revenu, etc. …) régissant l'Emploi soient systématiquement respectés par les partenaires ONG pour tous les employés émargeant sur le budget de PROBASE. Des efforts sont à faire par les partenaires ONG pour définir une politique claire de gestion du personnel. Plusieurs cas de démission d'agents en violation des textes en vigueur ont été enregistrés sans que les administrateurs ne puissent engager les procédures nécessaires en direction des services publics compétents.

Tout manquement par rapport aux règles de partenariat commis par un agent d'une ONG vis-à-vis d'un agent du PROBASE ou vice versa, est porté la connaissance du Coordonnateur de l'organisation à laquelle appartient l'agent indélicat. Et il revient audit Coordonnateur de régler ce manquement, ce qui permet d'éviter les conflits de rôles et des frustrations entre partenaires.

Du point de vue technique, il est à noter que les agents, à tous les niveaux, ont un bon niveau de formation doublé d'une volonté au travail. Toutefois, un manque de confiance en soi est à signaler au niveau du plus grand nombre des agents, notamment en ce qui concerne la sous-estimation de leur propre capacité à contribuer aux réflexions stratégiques sur le Projet. Pour améliorer cette situation, il a été question :

- **niveau de CARE,** de créer deux centres d'intérêt (Suivi-évaluation et Formation des acteurs) afin de permettre à chaque Assistante de Programme de développer et de mettre en valeur ses compétences. Cela a permis à chaque Assistante de Programme de renforcer ses compétences techniques dans la gestion de ses responsabilités,

- **niveau des ONG,** de constituer des groupes thématiques (mobilisation sociale, renforcement des acteurs et documentation) qui sont des cadres d'échanges et de réflexions techniques. Ces derniers contribuent à accroître progressivement les performances des motivatrices.

2-1-3 La Communication

Il existe plusieurs lignes de communication dans la gestion du projet suivant le type et la portée de l'information à communiquer. C'est ainsi qu'il existe des lignes de communication sur : le partenariat, les opérations du projet et l'ordre hiérarchique.

La communication sur le partenariat permet de traiter des informations relatives aux plans d'opérations et au budget, aux menaces qui pèsent sur la mise en oeuvre des opérations par les agents des ONG, aux difficultés survenues dans la gestion des fonds alloués par le Projet, à la prestation/supervision du personnel, au respect des clauses contractuelles. Cette communication est animée par le Chef de Projet et les Directeurs des ONG partenaires au cours de séances de travail et/ou par courrier écrit avec copie suivant la portée des décisions à la Direction de CARE et aux Présidents des ONG concernées. Il arrive parfois que certains collaborateurs participent à ces séances.

La communication opérationnelle permet aux Assistants de programme et aux comptables de CARE et leurs homologues des ONG partenaires de partager les informations sur les sujets techniques bien précis (rapports financiers, rapports techniques, données de suivi-évaluation, calendriers de visite, production et documentation sur le projet, etc.). Ce même type de communication est également établi entre les agents du Programme et ceux de la comptabilité au sein de chaque organisation.

La communication hiérarchique permet de faire passer des instructions entre les différents niveaux de décisions au sein de chacune des organisations partenaires. Toutes les précautions sont prises pour mettre chaque organisation et son staff devant leur responsabilité et éviter des conflits d'attribution qui porteraient préjudice au partenariat.

2-1-4 La prise de décisions

Les décisions sur la mise en œuvre se prennent à plusieurs niveaux en respect du degré de responsabilité et des obligations contractuelles.

Les ONG, dans les limites autorisées par leur budget et en respect des stratégies de mise en œuvre du Projet prennent des décisions de réajustement des activités en tenant compte des réalités dans les localités d'intervention.

Les critères d'encouragement des filles et des enseignants proviennent du terrain, le staff du Projet fait une analyse de conformité, d'harmonisation et de réajustement avant sa mise en application. Il en est de même des articles à offrir aux récipiendaires.

Les dates des rencontres avec les enseignants, les programmes de formation et autres sont décidés par chaque Assistante de Programme en tenant compte des discussions et concertations faites avec les acteurs sur le terrain.
Les comptables sont indépendants dans leur travail de suivi du respect des procédures dans l'utilisation des fonds et des biens du projet. Ils prennent en toute responsabilité, les décisions de rejet de pièces, de réduction des avances de fonds etc.

Conclusion partielle : Le système de gestion de PROBASE est essentiellement fondé sur les procédures de CARE dont l'organisation interne comporte des systèmes de gestion décentralisés et de contrôle interne assez efficaces et performants. Ce système a l'avantage de renforcer la responsabilité individuelle et collective dans la gestion de toutes les opérations du Projet.

2-2 Appréciation de la stratégie de mise en œuvre du Projet

La stratégie de mise en œuvre du Projet est bâtie autour de quatre axes stratégiques. Il s'agit de : (i) la mobilisation communautaire, (ii) l'amélioration des pratiques éducatives, (iii) la participation des associations de parents dans la gestion de l'école et enfin, (iv) le renforcement de la capacité des ONG partenaires et des acteurs pour la scolarisation des filles. Le schéma ci-dessous montre l'interrelation entre les quatre axes stratégiques.

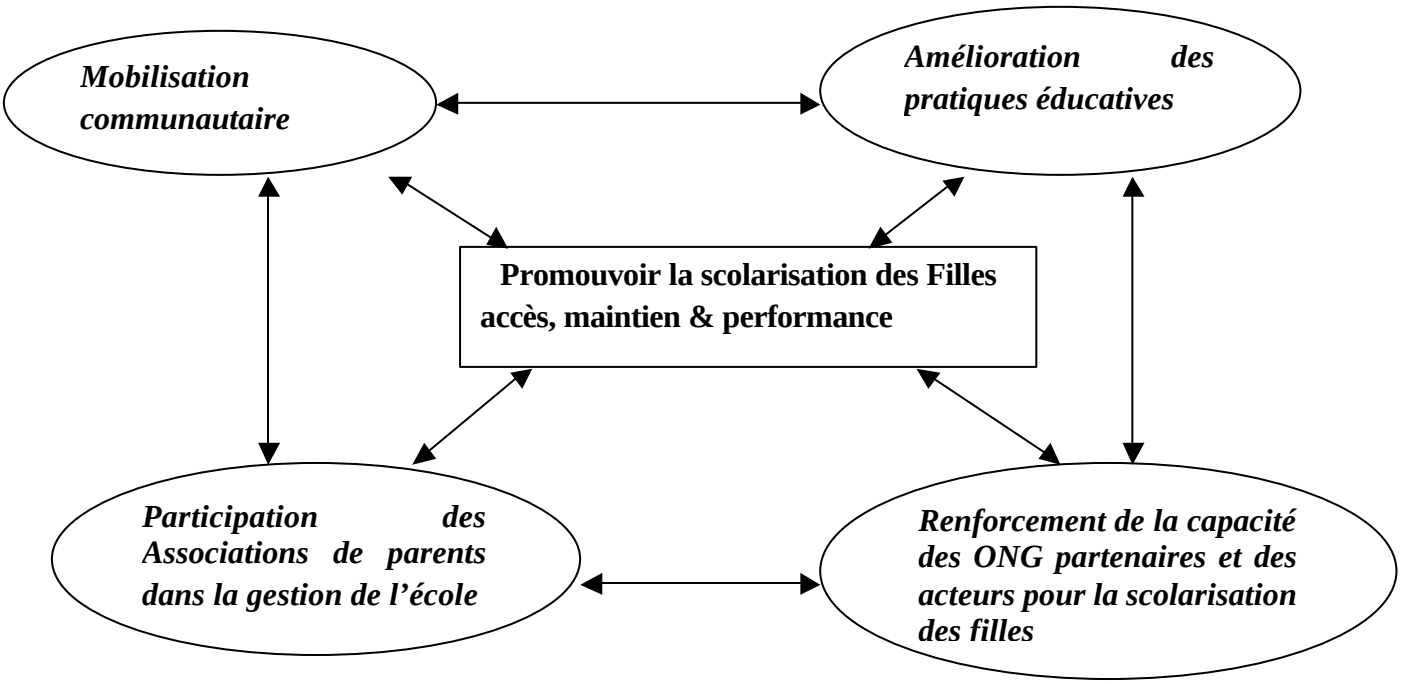

L'analyse de cette stratégie montre qu'elle est assez fragile car son efficacité est basée sur la volonté réelle des personnes animant chaque groupe d'acteurs à jouer sa partition. Cette volonté fait parfois défaut pour plusieurs raisons face auxquelles le Projet est impuissant.

L'analyse de chacun des axes stratégiques permet de cerner la mise en œuvre du Projet .

2-2-1 L'axe stratégique « Mobilisation communautaire »

Les différentes actions consistent à encourager les communautés et les familles des élèves filles et garçons à envoyer leurs enfants à l'école et à les y maintenir pour terminer le cycle du primaire. La réponse des communautés et des familles est assez favorables à travers une volonté d'inscrire plus d'enfants à l'école (voir les effectifs scolaires). Mais, les écoles, du fait de leurs faibles capacités d'accueil (insuffisance de salle de classes, de mobiliers et pénurie d'enseignants en qualité et en quantité), ne peuvent recevoir un grand nombre d'enfants. Il existe aussi des familles à faible revenu qui sont décidées à scolariser leurs enfants filles mais n'ont pas de moyens pour payer les charges liées à la scolarité. Aussi, existe-t-il encore des groupes socioculturels (peuhl) qui continuent de faire comprendre par leur réticence que le curriculum de l'éducation formelle classique ne répond pas à leur mode de vie.

Cet axe stratégique n'a guère prévu des actions spécifiques visant à : (i) assurer le lobbying en direction du gouvernement et des institutions compétentes afin qu'ils accordent une priorité à la mise en place des infrastructures scolaires, (ii) promouvoir les écoles communautaires et l'éducation alternative en vue d'offrir les mêmes chances d'éducation à tous les enfants quel que soit leur lieu de résidence, (iii) mettre en place un programme d'aide aux filles ou d'activités génératrices de revenus aux familles les plus pauvres qui n'ont aucune possibilité pour scolariser leurs enfants

2-2-2 L'axe stratégique « Amélioration des pratiques éducatives »

Les actions visant l'amélioration des pratiques éducatives ont pour objectif d'amener progressivement les enseignants (toutes catégories confondues) à : (i) créer un environnement d'épanouissement aux filles en classes, (ii) pratiquer l'équité/genre en salle de classe, (iii) adopter les méthodes d'enseignement qui rapprochent davantage l'école des communautés et enfin (iv) promouvoir une méthodologie d'enseignement qui accorde plus d'attention aux élèves les plus faibles. L'insuffisance majeure rencontrée au niveau de cet axe stratégique est le faible suivi de l'application des formations données par le personnel d'encadrement, ce qui ne permet pas de faire l'évaluation de l'effet/impact réel de ces formations sur la performance des élèves. A cela s'ajoute les grèves de longue durée, le nombre insuffisant d'enseignants dans les écoles et le manque de moyens (roulants) devant permettre de faire le suivi pédagogique dans toutes les écoles.

2-2-3 L'axe stratégique « Participation des APE dans la gestion de l'école ».

Les actions de renforcement des Associations de parents d'élèves pour leur participation effective dans la gestion des écoles visent à amener les APE (à la base et au niveau de la coordination) à élaborer, en étroite collaboration avec les enseignants et les directeurs d'école, un programme d'activités ciblé sur les élèves (accès, maintien et performance) et de mobiliser les ressources pour les réaliser. Il est envisagé à terme d'arriver à mettre en place au niveau de chaque école, une plate-forme de partenariat entre parents et enseignants pour une meilleure gestion de l'école au profit des élèves.

Si dans l'ensemble, le Projet est arrivé à créer une bonne collaboration entre APE et enseignants au sujet de la gestion de la fréquentation des élèves (maintien et performance), il n'en est pas de même pour ce qui concerne la co-gestion financière de l'école. Le Projet ATAPE de World Education n'avait pas touché les APE de Gogounou/Kalalé et PROBASE n'a pas, en ce moment, les moyens d'étendre et de centrer son renforcement sur les aspects plus pointus tels que : (i) mettre en place un système de co-gestion des subventions de l'Etat et des autres ressources de l'école, (ii) mettre en place au niveau des APE, des systèmes de gouvernance interne (AG de début et de fin d'année, renouvellement des bureaux) et de gestion transparente des fonds (comptabilité et rapports financiers).

Par ailleurs, il est à signaler que les APE ont également de sérieuses difficultés de mobilisation des fonds propres depuis l'avènement des subventions de l'Etat et la crise financière des groupements villageois.

2-2-4 L'axe stratégique « Renforcement des ONG et des démembrements du Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles »

Par cet axe stratégique, le Projet vise à transférer progressivement les compétences aux ONG et aux acteurs démembrés du Réseau au niveau local pour le développement des expertises capables de maintenir et poursuivre les acquis du Projet.

Il a été enregistré au niveau des comités communaux de promotion de la scolarisation des filles dans les deux communes et les comités locaux créés, un engagement et une mobilisation pour la mise en œuvre des activités visant l'accès et le maintien des filles à l'école dans les différents villages. Ces acteurs manquent cruellement de moyens pour accroître leur intervention. Les Comités communaux n'ont aucun moyen (financier, matériel roulant, etc.) pouvant leur permettre de coordonner les activités des comités locaux et leur prêter mains fortes en cas de difficultés majeures (retrait massif des enfants de l'école, gestion des cas de grossesses, etc.). Il est important de se demander pendant combien de temps encore ces acteurs pourront continuer de travailler dans ces conditions surtout lorsque les motivatrices vont se retirer.

La participation des ONG dans la mise en œuvre de PROBASE leur a permis de disposer d'un personnel qualifié pour la planification et la mise en œuvre des initiatives de scolarisation des filles en milieu rural. Pour accroître les compétences individuelles de chaque agent, il a été constitué des groupes thématiques de réflexions pour améliorer les différentes stratégies de mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des filles. PROBASE a également mis en place une stratégie de soutien technique et financier aux initiatives de mobilisations sociales entreprises par les ONG (journées de mobilisation, conception et élaboration du matériels IEC). L'ONG Equi-Filles s'est, par exemple, servi des acquis de ce partenariat avec PROBASE pour décrocher des financements auprès de DED (Organisation Allemande de Développement) et l'ONG World Education. Le défi majeur est de savoir – dans le contexte actuel où les ONG opèrent quasiment comme des prestataires de service pour les projets et programmes - par quelle stratégie, elles pourront elles-mêmes s'approprier les acquis (personnel, méthodologies/approches d'intervention et matériels élaborés) pour contribuer efficacement, de concert avec de nouvelles collectivités décentralisées, à la promotion de la scolarisation des filles.

2-2-5 Les principales activités découlant de la mise en œuvre de la stratégie du Projet.

Les personnes interrogées ont toutes apprécié les principales activités qui découlent de la mise en œuvre du Projet et qui ont permis d'aboutir aux résultats attendus. Celles-ci se présentent comme suit:

- la collecte périodique des statistiques désagrégées par sexe et par niveau sur la scolarisation des enfants ;
- le recensement des enfants avant la rentrée, le suivi des inscriptions, le suivi des fréquentations des enfants;
- la formation des groupes de tutorat (d'abord les motivatrices, les enseignants et les APE);
- les rencontres entre les familles des filles faibles et les familles des filles fortes;
- l'analyse des résultats scolaires par les acteurs[4];
- le suivi de la fréquentation (vérifier si les élèves sont régulièrement présents en classe);
- la récupération des enfants retirés ou ayant abandonné les classes;
- la remise des prix aux filles méritantes, aux filles démunies et aux enseignants;
- les colonies de vacances organisées à l'intention des filles choisies suivant certains critères (filles performantes, filles ayant enregistré des progrès, filles retirées et filles récupérées);
- l'organisation de journées portes ouvertes (activités IEC pour les parents réticents) ;
- la célébration de la journée de la femme (le 8 mars) et de la journée de l'enfant africain (16juin);
- l'appui au recensement des enfants en âge d'être scolarisés ;
- la documentation et la capitalisation des faits marquants du progrès.

Ces activités ont contribué à l'atteinte des résultats enregistrés, ce qui permet de conclure par avance que PROBASE serait efficace. Mais d'ores et déjà, la pertinence de cette stratégie est bien révélatrice sur le terrain.

2-2-6 La pertinence de la stratégie de mise en œuvre du Projet.

La quasi totalité des personnes interrogées ont apprécié positivement la stratégie de mise en oeuvre du Projet qui crée une occasion de rencontre de tous les acteurs locaux en vue de réfléchir sur le problème de la scolarisation des filles. De l'ensemble des interventions, on peut retenir essentiellement ce qui suit:

- le fait que le diagnostic de base a été réalisé avec les communautés à la base a largement facilité l'implication des acteurs de base;
- le recrutement des motivatrices suivant les groupes socio-culturels dominants est un facteur qui a crédibilisé le processus;
- le fait que les motivatrices travaillent en symbiose avec la BAPE et le CLS permet de mieux cerner les problèmes par l'ensemble des acteurs et ce, au fur et à mesure que des difficultés se présentent;
- les mesures incitatives en direction des bénéficiaires et des enseignants constituent un atout très important pour la mobilisation communautaire;
- le système de programmation des activités qui implique les différents acteurs est un élément qui assure une base durable et pérenne à l'ensemble du processus et au dynamisme qui se crée en matière de promotion de la scolarisation des filles;
- le fait que le Projet travaille simultanément sur les trois aspects clé constitue un élément de succès pour les différentes activités;
- le fait d'utiliser les femmes comme porte d'entrée pour la mobilisation des femmes constitue un facteur positif pour l'atteinte des cibles;

[4] Depuis bientôt un an, au moins vingt deux sur les cinquante quatre APE de Kalalé font cet exercice sans l'appui de Probase.

- le fait d'utiliser exclusivement des femmes comme motivatrices a constitué un facteur concret et crédible qui montre, surtout dans un milieu où l'on ne voit presque jamais de femme fonctionnaire, que la scolarisation des filles est payante.

En dépit des aspects ci-dessus et qui ont permis de mettre en évidence la pertinence du Projet, quelques insuffisances ont été relevées au niveau de l'ensemble des quatre axes.

2-2-7 Les insuffisances de la stratégie

Comme on peut clairement l'identifier par l'analyse ci-dessus des quatre axes de mise en œuvre, l'insuffisance majeure de cette stratégie est relative à l'absence des mesures d'accompagnement devant permettre aux acteurs de gérer l'effet/impact du projet. Cette stratégie aurait pu prendre en compte, un axe « ***Appui Institutionnel*** » qui mettrait à la disposition des acteurs des ressources nécessaires pour l'accomplissement de leur responsabilité et un autre axe « ***Renforcement des capacités de lobbying des acteurs*** » qui amènerait Etat, collectivités et communautés à se mobiliser et mettre les ressources attendues au profit des écoles.

Cette insuffisance rend ainsi le Projet impuissant par rapport à plusieurs difficultés rencontrées et qui continuent de freiner l'élan amorcé quant à la promotion de la scolarisation des filles dans les deux Communes d'intervention. Il existe d'autres insuffisances mineures relatives à la stratégie de mise en œuvre qu'il est utile de signaler ; il s'agit notamment :

- du recensement systématique de tous les enfants en âge d'être scolarisés[5] alors que le recrutement ne se fait pas systématiquement chaque année. Onze écoles sur cinquante quatre (11/54), soit le cinquième (1/5) des écoles de la Commune de Kalalé et treize écoles sur trente neuf (13/39), soit le tiers (1/3) des écoles de la Commune de Gogounou recrutent chaque année, tandis que les autres font un recrutement biennal. Certes, cet exercice donne l'opportunité au Projet, en l'absence d'un Etat civil à jour, de dénombrer l'effectif approximatif des enfants à scolariser. Mais certains parents sont frustrés de voir leurs enfants non inscrits alors qu'ils ont été régulièrement recensés.
- le fait de ne pas primer les garçons performants et qui sont tuteurs des filles faibles engendre une frustration de ces derniers ;
- l'effectif des motivatrices (cinq au total au niveau de Kalalé et quatre au niveau de Gogounou) ne permet pas de bien couvrir l'ensemble de la zone d'intervention: cinq (05) motivatrices pour cinquante quatre (54) écoles soit onze (11) écoles pour une seule (01) motivatrice à Kalalé et quatre motivatrices pour trente neuf (39) écoles soit dix (10) écoles par motivatrice à Gogounou[6] ;
- le fait de ne pas inviter les enseignants titulaires des classes de CI et CP à la formation sur l'Equité en salle de classe, alors qu'ils ont eux aussi besoin de suivre cette pratique dans leur classe.

[5] En dépit de la frustration de certains parents dont les enfants recensés ne sont pas aussitôt admis à l'école, ce recensement constitue un outil important qui permet de cerner l'effectif des enfants en âge d'être scolarisés.

[6] La zone d'intervention est si grande que chaque motivatrice parcourt environ 100 à 150 Km par jour à moto. Cet effectif relativement faible face à l'étendue de la Commune à parcourir impose un surmenage aux motivatrices, ce qui pourrait à la longue affecter leur niveau de performances. Il est vrai qu'une meilleure organisation du travail par ces dernières pourrait améliorer leur rendement sur le terrain .

Conclusion partielle : La stratégie de mise en œuvre du Projet comporte quatre axes qui sont développés. Il s'agit de : (i) la mobilisation communautaire, (ii) l'amélioration des pratiques éducatives, (iii) la participation des associations de parents dans la gestion de l'école et enfin, (iv) le renforcement de la capacité des ONG partenaires et des acteurs pour la scolarisation des filles.
L'analyse de ces axes permet de dire qu'ils sont pertinents et permettent de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'éducation au niveau local pour une participation individuelle et collective à l'action de promotion de la scolarisation des filles. Ces axes sont à tout point de vue fondés sur un processus progressif de mise en place d'une plate forme de concertation où les acteurs seront appelés à jouer effectivement le rôle qui est le leur dans le développement de l'éducation en général et la promotion de la scolarisation des filles en particulier.
Toutefois, cette stratégie demeure fragile car, elle ne prend pas en compte des mesures d'accompagnement nécessaires pour son application et son efficacité. Cette stratégie aurait toutes les chances de réussite et de durabilité dans un contexte où l'Etat, les collectivités décentralisées et les communautés ont la volonté politique et la capacité de mettre à la disposition des écoles, les ressources leur permettant d'accueillir et d'offrir à un plus grand nombre d'enfants du milieu rural, une éducation de qualité.

Par ailleurs, quelques insuffisances ont été relevées . On peut citer entre autres, (i) la faible capacité d'accueil des écoles et le niveau de pauvreté des familles, (ii) la faible appropriation du processus de mise en œuvre du Projet par les ONG partenaires, (iii) les écarts entre les données statistiques produites par les motivatrices et celles fournies par la Circonscription Scolaire et enfin, (iv) le non fonctionnement de certains groupes de tutorat. Enfin, la stratégie a également permis d'identifier les principales activités dont la réalisation a contribué à l'atteinte des résultats déjà enregistrés. On peut en déduire qu'elle est pertinente et efficace. De même, au regard du niveau de réalisation des activités, on peut conclure que PROBASE serait, au terme de sa mise en œuvre, efficace.

2-3 Appréciation du bilan des progrès réalisés

2-3-1 Appréciation du niveau d'atteinte des résultats

L'appréciation du bilan des progrès est faite sur la base de l'appréciation du niveau de réalisation des activités. Aussi, le niveau de réalisation des activités permet-il d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats. Et dans la mesure où la cohérence entre résultats et activités induit celle entre résultats et objectifs spécifiques, le cadre logique du Projet servira de support à cette appréciation. Il est bien entendu que ce cadre logique a été alors réaménagé dans le souci de corriger les insuffisances qu'il comporte et qui ont été relevées plus haut. Le tableau N°1 ci-après donne la vision claire de ce réaménagement. L'analyse des données contenues dans ce tableau permet de constater que le niveau de réalisation des activités est largement au-dessus de la moyenne.

En effet, au niveau du premier objectif spécifique, sur quatre résultats prévus, trois (03) sont atteints et le quatrième est en voie de l'être. Quant au second objectif spécifique, sur sept (07) résultats prévus, quatre sont obtenus et les trois autres en cours d'obtention. Enfin, pour le troisième objectif spécifique, les quatre résultats sont obtenus. De façon globale, on peut estimer le niveau de réalisation des activités à environ 75%. Ce niveau de réalisation est satisfaisant par rapport à la durée de mise en œuvre du Projet qui fait 62,5% (soit 30/48mois) et un niveau de réalisations budgétaires qui avoisine 62 % à fin septembre 2003.

Conclusion partielle : L'analyse des activités réalisées permet de constater que le niveau de réalisation des activités est largement au-dessus de la moyenne. Sur quinze résultats prévus, douze sont obtenus et seulement deux autres sont en cours de l'être. Le niveau de réalisation des activités ainsi que ceux relatifs à la durée de mise en œuvre du projet et à la réalisation budgétaire sont compatibles..

Tableau N°1 : Niveau de réalisation des activités et niveau d'atteinte des résultats

Objectifs Visés	Résultats attendus	Activités réalisées	Niveau de réalisation	Commentaires
OS1 : *Le recrutement des filles à l'école est accru de 20%*	**R1.1** :13.000 élèves dont au moins 3200 filles recrutées	6.643 dont 3.255 filles déjà recrutés (2001-2003)	Les activités sont réalisées à 100%	
	R1.2 : Environ 3250 filles de localités difficiles recrutées à l'école.	290 filles sur un total de 826 recensées sont recrutées.	Les activités sont réalisées à 9%	Non autorisation ou non reconnaissance des écoles communautaires, Recrutement biennal dans les écoles concernées.
	R1.3 : 70 APE sont renforcées pour accroître leur capacité.	90 APE formées et renforcées.	Les activités sont réalisées à 100%	
	R1.4 : 70 APE mènent des actions civiques de scolarisation des filles.	70 APE initient les actions de la scolarisation des filles.	Les activités sont réalisées à 100%	
OS2 : *Le maintien et les performances de 3000 filles en difficulté sont assurés et améliorés*	**R2.1** :100 enseignants encadreurs du tutorat formés en technique de supervision et genre.	217 enseignants encadreurs sont formés en techniques d'évaluation formative et en EIC.	Les activités sont réalisées à plus de 100%	
	R2.2 : Réduire le redoublement à un taux de 13 %	**Les taux de redoublement sont assez élevés cette année (environ 30%) pour les deux sexes**	Non atteint mais niveau acceptable par rapport à la situation d'ensemble	La grève, le niveau de qualification des enseignants et le faible suivi pédagogique des enseignants jouent sur le niveau général de la performance des élèves

	R2.3 : Réduire la déperdition scolaire des filles de 50 %	654 retraits (257 garçons et 397 filles) 379 récupérés (141 garçons et 238 filles) soit 57, 95% pour l'ensemble (dont 54,86% garçons et 59,94 filles)	Les activités sont réalisées à 100% mais les efforts doivent se poursuivre	Les tentatives de retraits sont réduites de plus de 50% entre l'année précédente le démarrage du projet et les deux années de mise en œuvre.
	R2.4 : 200 enseignants reçoivent des formations et un appui technique.	316 enseignants ont reçu différentes formations sur site	Les activités sont réalisées à plus de 100%	
	R2.5 : 3200 bénéficient des activités de tutorat.	5514 filles dont 1612 en difficulté participent au tutorat.	Les activités sont réalisées à plus de 100%	
	R2.6 : 70 comités locaux (CLS) sont installés et font le suivi de la fréquentation des filles.	86 comités locaux CLS installés et font le suivi quotidien de la fréquentation des filles.	Les activités sont réalisées à plus de 100%	
	R2.7 : 2000 filles en difficulté reçoivent des visites mensuelles des motivatrices.	299 filles en difficulté scolaires font l'objet de visites domiciliaires.	L'appropriation de cette activité par les acteurs locaux est un grand succès pour le projet	Les CLS et les APE ont, avec la collaboration des enseignants, pris la relève des motivatrices. Il se pose un problème d'enregistrement des données chiffrées par ces acteurs.

OS3 : *Les capacités institutionnelles et de planification du Réseau National pour promotion de la scolarisation des filles sont renforcées*	**R3.1** : Capacités de planification et de mise en oeuvre des activités améliorées	- Formation CCSF en communication sociale -Campagne de sensibilisation - 882 enseignants formés en EIC - Textes protégeant les filles à l'école élaborés - Caravane de la rentrée - Meilleures filles primées, etc...	Toutes les activités à l'exception du parrainage des filles en difficultés et la mobilisation des fonds, sont réalisées à 80%	
	R3.2 : Les axes de reforme institutionnelle identifiés	Evaluation institutionnelle Etude des textes fondamentaux de l'institution Recherche sur le statut juridique	Toutes les activités prévues ont été réalisées à plus de 100%	
	R3.3 : Le système de gestion financière et comptable renforcé	Evaluation du système financier et administratif Instauration d'un système de planification financière basé sur la demande de cash et de rapport financier sur une période mensuelle Audit externe du système de gestion financière et comptable.	Toutes les activités prévues sont réalisées à plus de 100%	

	R3.4 : Capitalisation et documentation des leçons apprises	Edition d'un document d'information du public sur le Réseau Document audio-visuel de témoignage sur les violences sexuelles des filles à l'école.	Les activités sont réalisées à 100%	

Source : Elaboré par la mission à partir des données disponibles au niveau de PROBASE

2-3-2 Appréciation des performances acquises ou en perspective : efficacité et efficience du Projet

Efficacité

L'efficacité d'un projet est la mesure dans laquelle ses objectifs spécifiques ont été atteints. En d'autres termes, c'est la mesure dans laquelle les résultats prévus ont été obtenus. L'appréciation de l'efficacité du PROBASE a été réalisée sur la base de l'appréciation du niveau d'atteinte des résultats. Ainsi, les résultats réaménagés en cohérence avec les objectifs spécifiques ont été analysés.
L'analyse des résultats obtenus au regard du niveau de réalisation des activités se présente comme ci-après.
Sur l'ensemble des quinze (15) résultats attendus, onze (11) sont entièrement obtenus, un (01) est obtenu à 80% (mais le volet dont il dépend est arrivé à terme). Les trois (03) autres, à savoir les résultats liés au recrutement des filles de localités difficiles, à la réduction du taux de redoublement et aux visites domiciliaires des filles en difficultés scolaires, sont en cours d'obtention. Il existe de réels facteurs qui limitent les chances d'obtention des deux premiers résultats. Par ailleurs, l'analyse desdits résultats par objectif se présente comme suit :

? *OS1 : Le recrutement des filles à l'école est accru de 20%.* Trois sur les quatre résultats attendus sont obtenus. Les activités liées au seul résultat non obtenu sont en cours de réalisation. Par conséquent, il est certain que le seul résultat non encore obtenu le soit avant la fin du Projet. *D'ailleurs, en chiffres réels, les effectifs des filles se sont accrus de 18,1% à Gogounou et de 25,8% à Kalalé sur la période de deux années scolaires soit de 2001-2002 à 2002-2003* (voir le tableau N°2 ci-après). Ainsi, la probabilité que l'objectif spécifique intitulé *« Le recrutement des filles à l'école est accru de 20% »* soit atteint à la fin du Projet, est très forte.

? *OS2 : Le maintien et les performances de 3000 filles en difficulté sont assurés et améliorés.* Sur les sept résultats qui découlent de cet objectif, cinq sont entièrement obtenus et les deux autres qui sont liés à la réduction du taux de redoublement et aux visites domiciliaires des filles en difficultés scolaires, ne sont pas encore obtenus. Les données statistiques contenues dans le tableau N°1 et qui sont liées aux résultats qui découlent de cet objectif, illustrent bien le niveau satisfaisant de réalisation des activités et par conséquent, le niveau satisfaisant de l'atteinte des résultats. Compte tenu du niveau de réalisation des activités qui concourent aux résultats non encore obtenus, on peut soutenir qu'avant la fin du Projet, ces deux résultats seront obtenus. Par conséquent, la probabilité que l'objectif spécifique intitulé *« Le maintien et les performances de 3000 filles en difficultés sont assurés et améliorés»* soit atteint à la fin du Projet est très grande.

? *OS3 : Les capacités institutionnelles et de planification du Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles sont renforcées :* Sur quatre résultats attendus, trois sont obtenus à 100% et le quatrième est réalisé à plus de 80%. Etant donné que les activités relatives à ce dernier résultat sont entièrement achevées, on peut affirmer que l'objectif spécifique intitulé *« Les capacités institutionnelles et de planification du Réseau National pour promotion de la scolarisation des filles sont renforcées »* a été largement atteint.

Conclusion partielle : Au regard du niveau d'obtention des résultats, on peut soutenir que la probabilité que les trois objectifs spécifiques soient atteints à la fin du Projet est très certaine. Il en découle que la probabilité que PROBASE soit efficace à la fin de sa mise en œuvre est très grande.

Tableau N°2 : Evolution des effectifs des filles de 2000 à 2003.

Années scolaires	***GOGOUNOU***			***KALALE***		
	Total élèves	*Total filles*	*% filles*	*Total élèves*	*Total filles*	*% filles*
2000-2001	5808	2448	42,15	5846	2278	38,97
2001-2002	6538	2828	43,25	6720	2691	40,04
2002-2003	6815	3339	48,99	7918	3386	42,76

Source : Elaboré par la mission sur la base des données disponibles au niveau de PROBASE

N.B. :

- (i) de 2001-2002 à 2002-2003, sur deux années consécutives, l'effectif total des filles est passé de 2828 à 3339 soit *un accroissement de 18,I % à Gogounou*. Par contre, à Kalalé, cet effectif est passé de 2691 à 3386 soit *un accroissement de 25,8 %*;

- (ii) de 2001-2002 à 2002-2003, on note une amélioration du maintien des filles à l'école qui se traduit par l'amélioration du rapport filles/garçons. Ce rapport est passé de 43,25% à 48,99% soit *un accroissement de 5,74% à Gogounou, tandis qu'à Kalalé, il est passé de 40,04% à 42,76% soit un accroissement de 2,72%.*

Efficience

L'efficience d'un Projet est la mesure dans laquelle, les résultats ont été obtenus à moindres coûts. Or, le Projet est encore en cours de réalisation et par conséquent, tous les résultats se sont pas encore obtenus. Il en découle qu'il serait prématuré de statuer son efficience en ce moment. Toutefois, la mission a pu constater que l'analyse des différents paramètres financiers permet de dire que le ratio frais opérationnels et investissements et le ratio frais support programme sont en dessous des normes requises qui sont respectivement 66% pour le premier et 33%pour le second.

Conclusion partielle : L'analyse du niveau d'obtention des résultats, de l'équilibre satisfaisant entre le ratio frais opérationnels et investissements et le ratio frais support programme qui sont en dessous des normes requises (soit 66% pour le premier et 33%pour le second), et tenant compte du rapport satisfaisant entre le niveau de réalisation opérationnelle (75%) et le niveau de réalisation budgétaire (62%), on peut soutenir qu'au terme de sa mise en œuvre, PROBASE sera efficient.

2. 4 Appréciation du système de suivi-évaluation et de la Documentation

2.4.1 Appréciation du plan de suivi-évaluation

L'équipe de PROBASE a élaboré un plan de suivi-évaluation du Projet fondé sur :

- les résultats attendus pour la fin du projet ;
- les planifications annuelles (Plan d'opérations annuel) et trimestrielles ;
- le développement des outils de collecte des données,
- les collectes périodiques régulières des données sur les six mois
- la saisie, le traitement et l'analyse des données
- la production régulière des rapports trimestrielles d'avancement des activités du projet.

Le système de suivi et d'évaluation ainsi mis en place est fonctionnel et permet, aussi bien, aux membres de l'équipe du Projet qu'aux personnes externes de disposer des informations et données actualisées sur les différentes activités planifiées et réalisées, les progrès accomplis en termes d'avancement vers les résultats attendus, les difficultés rencontrées, les effets induits et d'autres faits importants présentés sous forme d'histoires de succès.

2.4.2 Appréciation de la documentation

PROBASE a fait un effort remarquable de capitalisation et de documentation de certains faits marquants la vie de ce Projet. Il s'agit de plusieurs documents écrits et audio-visuels. Il s'agit notamment :

Pour ce qui concerne les activités du terrain de :

- PROBASE un an après, (en version française et anglaise)
- faits marquants / Success stories (en français/anglais)
- Documentaire de témoignages de l'expérience de scolarisation des femmes modèles (peulh, boo, baatonu)
- Documentaire sur la santé de la reproduction pour les jeunes (français et baatonu, à paraître)
- Documentaires de sensibilisation des parents par les filles en colonie de vacances (baatonu, peulh et baatonu, à paraître) ;
- Documentaire sur les théâtres et sketchs de mobilisation pour la scolarisation des filles (boo et peulh, à paraître) ;

Pour ce qui concerne l'appui technique au Réseau

- Document d'information sur les activités du Réseau ;
- Documentaire sur la violence sexuelle en milieu scolaire.

Le documentaire constitue un précieux outil de sensibilisation et conscientisation pour la promotion de la scolarisation des filles. C'est aussi une pièce importante de la stratégie de pérennisation des acquis de PROBASE en ce sens que ce matériel peut servir aussi bien aux acteurs de l'éducation de Gogounou et de Kalalé qu'à ceux d'autres communes confrontées présentement ou dans le futur aux problèmes de la scolarisation des filles.

Conclusion partielle : Le système de suivi-évaluation et de documentation mis en place par PROBASE est assez efficace. Il permet de susciter et mobiliser l'intérêt d'un plus grand nombre de personnes pour la mise en œuvre des actions de la promotion de la scolarisation des filles en milieu rural comme c'est le cas de Gogounou et de Kalalé. Cet effort de partage d'informations fait par l'équipe du projet a été reconnu et valorisé par les responsables du MEPS au plus haut niveau : le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire a adressé une lettre de félicitation à l'équipe du projet.

III - IMPACT ET DURABILITE DU PROJET 30

3-1 Effets induits par la mise en œuvre du Projet *30*

3-1-1 Impact des stratégies 30

3-1-2 Impact des résultats ou les effets des résultats 30

3-2 La Durabilité des résultats et mécanisme de pérennisation des acquis *31*

3-2-1 Les facteurs de blocage de la promotion de la scolarisation des filles 31

3-2-2 Les freins à la pérennisation des acquis 33

3-2-3 Mécanisme de pérennisation ou mesures visant à assurer la durabilité. 34

III - IMPACT ET DURABILITE DU PROJET

3-1 Effets induits par la mise en œuvre du Projet

La stratégie de mise en œuvre du Projet a induit un impact sur l'amélioration de la scolarisation des filles. De même, la mise en œuvre du Projet a permis d'atteindre des résultats satisfaisants qui ont engendré un impact.

3-1-1 Impact des stratégies

L'impact positif des stratégies utilisées se traduit par : (i) l'accroissement du rendement des élèves en général et des filles en particulier (les élèves travaillent mieux grâce au système de tutorat et de répétitorat), (ii) une meilleure compréhension des parents de l'utilité d'envoyer les filles à l'école, (iii) la stimulation des filles faibles dont le niveau s'améliore progressivement, (iv) la diminution des réticences de certains parents à envoyer leurs filles à l'école suite à l'intervention des CLS et APE, (v) l'instauration du dialogue entre les enseignants et les parents au sujet de la fréquentation et la performance des élèves, le recrutement de plus en plus croissant des femmes enseignantes et enfin, (vi) le respect de l'équité filles et garçons en classes.

3-1-2 Impact des résultats ou les effets des résultats.

Les résultats déjà obtenus par le Projet ont induit un impact sur la promotion de la scolarisation des filles. Cet impact se traduit par ce qui suit :

- la diminution des agressions et harcèlements sexuels sur les filles par les garçons : depuis bientôt deux années dans la région de Kalalé, il y a eu une seule grossesse de fille dont la responsabilité incombe à un enseignant;
- la connaissance et la maîtrise par les membres des APE et des CLS de leurs rôles et devoirs dans la gestion de l'école;
- l'amélioration de l'équité filles et garçons dans les écoles : (i) amélioration au plan de l'effectif des filles par rapport aux garçons : *de 2001 à 2003 soit les deux rentrées sur lesquelles PROBASE a travaillé, on constate que dans la région de Gogounou, il y a eu 1681 filles contre 1480 garçons. Dans la région de Kalalé, il y a eu 1509 filles contre 1693 garçons (soit 47,1% du total inscrit)*, (ii) amélioration au plan de l'implication de tous les écoliers dans le déroulement des cours et de façon équitable car, selon les informations recueillies sur le terrain, les enseignants, depuis qu'ils ont reçu la formation sur l'équité filles et garçons en classe, impliquent davantage les filles au même titre que les garçons dans tous les travaux en classe;
- l'accroissement du taux de fréquentation et en particulier, l'accroissement de la fréquentation de la fille qui se traduit par l'augmentation du rapport filles/garçons: *de 2001 à 2003 soit les deux rentrées sur lesquelles PROBASE a travaillé, on constate que dans la région de Gogounou, le taux de fréquentation est accru de 5,74% tandis que dans la région de Kalalé, il est accru de 2,72%* (voir le tableau N°2 ci-avant).
- l'amélioration des performances des filles et, par conséquent, la réduction de l'écart de performances entre filles et garçons. Les proportions de filles qui sont admises au CEP en 2002 et 2003, sont passées de 44,8 % à 51, 22% à Gogounou et de 20,80% à 63,48% à Kalalé. En ce qui concerne les taux de passage en classes supérieures, ils sont passés chez les filles de 58,38 % en 2001 à 60,65% en 2003 à Gogounou et à Kalalé, de 56,65% à 68,78%;
- la régression du phénomène de placement des filles en faveur de leur inscription;

- la diminution de la pratique des mutilations génitales féminines notamment l'excision chez les jeunes filles par suite de leur inscription car, selon les informations recueillies auprès des femmes (mères des écolières) rencontrées (Maréguita et Bouka dans la Commune de Kalalé). Dès lors qu'une fille est scolarisée, elle a toutes les chances d'échapper plus facilement à l'excision;

- les mères laissent aujourd'hui plus de liberté à leurs filles pour apprendre leurs leçons, leur procurent tout ce dont elles ont besoin pour être assidues à l'école, réduisent les sollicitations des filles aux travaux domestiques. Des mères s'opposent aussi au mariage forcé, à la dot précoce des filles et à leur excision. Par conséquent, les performances relatives au maintien des filles à l'école sont améliorées.

Conclusion partielle : La mise en œuvre du PROBASE a induit un impact positif sur l'amélioration de la scolarisation des filles. Cet impact s'est traduit par: (i) la diminution des réticences de certains parents à envoyer leurs filles à l'école, (ii) l'amélioration de l'équité fille/garçon dans les écoles (amélioration au plan de l'effectif des filles par rapport aux garçons et amélioration au plan de l'implication de tous les écoliers dans le déroulement des cours et de façon équitable), (iii) l'accroissement du rendement des élèves en général et des filles en particulier, (iv) *la diminution* des agressions et harcèlements sexuels sur les filles par les garçons et enfin, (v) la diminution de la pratique des mutilations génitales féminines notamment l'excision chez les jeunes filles par suite de leur inscription.

3-2 La Durabilité des résultats et mécanisme de pérennisation des acquis

Les acquis actuels du Projet sont nombreux mais encore fragiles. Il en est de même de leur durabilité à cause de la faible capacité des acteurs à générer les ressources nécessaires à la gestion des difficultés majeures auxquelles fait et fera face le système éducatif béninois.
Pour mieux appréhender l'ampleur des tâches qui découlent de la durabilité des résultats et du mécanisme de pérennisation, il est important de bien cerner les facteurs de blocage du système éducatif en général et ceux de la scolarisation des filles en particulier.

3-2-1 Les facteurs de blocage de la promotion de la scolarisation des filles

Les personnes interrogées ont diversement exprimé les facteurs qui, dans le contexte actuel de Kalalé et de Gogounou, (en considérant les acquis de PROBASE), continuent de limiter les résultats des efforts fournis pour la scolarisation des filles. Ces blocages portent sur :

- la non autorisation de création et d'extension des écoles par les communautés des hameaux et villages éloignés. Ce refus de l'administration scolaire réduit les initiatives des parents désireux d'envoyer leurs enfants à l'école et occasionne pour les enfants, de longues distances à parcourir entre leurs villages et les écoles. Cette situation ne facilite pas l'accès des filles à l'école;

- la non reconnaissance des écoles communautaires et des écoles dites pirates créées par les communautés reculées pour satisfaire les besoins en éducation de leurs enfants. C'est ce facteur qui justifie le faible progrès enregistré par le Projet sur le résultat concernant l'accès à l'école par des filles des localités difficiles;

- l'absence d'un système alternatif d'éducation adapté au mode de vie de certains groupes socioculturels peulh et gando qui ne sont pas satisfaits du système scolaire classique formel ;

- la pénurie d'enseignants, ce qui engendre un déficit criard pour les deux Communes. Par exemple, Kalalé enregistre pour la rentrée 2003-2004, un déficit réel de 68 enseignants au niveau primaire, tandis que Gogounou affiche un déficit réel de 62 enseignants. Si l'on sait que la prévision en dotation d'enseignants pour l'année 2003-2004 et pour les deux départements du Borgou et de l'Alibori n'est que de 24 enseignants face à un besoin total pour les deux départements évalués à 1121 enseignants[7], soit environ 2% des besoins, on comprend aisément l'ampleur du drame que constitue la pénurie d'enseignants au niveau de l'enseignement primaire. La situation est parfois très préoccupante dans certaines écoles. C'est le cas de l'école de Bouka Gando, dans l'arrondissement de Gando, Commune de Kalalé, où le Directeur et son adjoint ont été affectés et l'école est actuellement gérée par deux enseignants communautaires dont l'un tient le CI avec un effectif de 97 écoliers. Le facteur pénurie d'enseignants et celui relatif au faible niveau de qualification des enseignants expliquent le faible niveau de performances du Projet notamment en ce qui concerne le fort taux de redoublement des élèves (environ 30%).

- le cas des écoles qui font les recrutements biennaux (tous les deux ans) vont certainement jouer sur la durabilité en termes de limite d'accès à l'école pour plusieurs enfants et va offrir des occasions d'abandons pour les enfants redoublants et qui seront contraints de retourner en classes inférieures pour raison de fermeture de leur classe;

- les crises sociales dans le secteur éducatif illustrées par les grèves prolongées des enseignants occasionnent les retraits massifs des enfants de l'école;

- les cas de grossesses précoces qui, bien qu'en diminution progressive, constituent encore un facteur qui limite le maintien des filles à l'école. En réalité, ***l'Arrêté ministériel N°16/MEPS/METFP/CAB/DC/SGM/SA du 1er/10/2003 Portant sanctions à infliger aux auteurs de violences sexuelles dans les écoles et établissements d'enseignements secondaires général technique et professionnel, publics et privés***, n'est pas encore vulgarisé et appliqué. Par conséquent, l'APE ne fait rien et les enseignants non plus;

- le fort décalage entre la politique de l'Etat en matière de scolarisation et les mesures institutionnelles et sociales ; en effet, à la faveur de la décentralisation, il est prévu que « la commune a la charge de la construction, de l'équipement et des réparations des établissements publics de l'enseignement primaire et maternel. Elle assure en outre l'entretien de ces établissements. A cet effet, l'Etat lui transfère les ressources nécessaire[8]». Or, le transfert de compétences et des ressources aux communes n'est pas encore une réalité. Par ailleurs, si l'on sait que l'effet de « la gratuité progressive de l'enseignement primaire » prônée par l'Etat s'est soldé par une subvention sur la base de deux mille (2.000 FCFA) par enfant octroyée aux écoles implantées en milieu rural, on comprend aisément que l'insuffisance des ressources financières au niveau des écoles constitue aujourd'hui un facteur limitant leur fonctionnement. Par exemple, sur la base de 2.000 FCFA par enfant, une école dont l'effectif est de 300 élèves reçoit 600.000 FCFA. Si elle doit payer trois enseignants communautaires à 25.000 FCFA par mois chacun, il lui en faudra en tout 900.000 FCFA, ce qui entraîne un déficit de 300.000 FCFA sans compter les autres charges liées aux divers achats pour le fonctionnement). Et dans les localités d'intervention du projet, ces frais de fonctionnement étaient jadis payés par les Unions des Producteurs. Mais, depuis l'annonce de la gratuité dont l'effet devrait être la prise en charge de ces frais par l'Etat, les Unions ne devraient plus être sollicitées.

[7] Données fournies par la DDEPS Borgou et Alibori
[8] Article 97 de la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 Portant Organisation des Communes en République du Bénin.

Au regard de ces blocages, on comprend aisément que la durée de quatre ans pour la mise en œuvre du projet paraît très juste pour maintenir et rendre durables les acquis et les résultats enregistrés. Les élèves qui ont commencé leur scolarité à la première année du projet n'auront pas fini leur scolarité du cycle primaire. L'idéal serait donc de conduire les élèves ayant commencé l'école avec le projet en classe de CM2, ce qui permettra de maintenir les effectifs équilibrés entre les différents cours du primaire et de tirer des conclusions pertinentes.

Au delà des facteurs de blocages du système éducatif, il est important d'identifier les freins à la pérennisation.

3-2-2 Les freins à la pérennisation des acquis.

Suivant les informations recueillies sur le terrain, les difficultés qui freinent la pérennisation des acquis du PROBASE se présentent comme suit :

? faibles capacités d'accueil des infrastructures scolaires : à la rentrée 2002-2003, plus de cinq mille (5000) enfants ont été recensés dans les régions de Kalalé et de Gogounou, mais seulement, trois mille cinq cents (3500) enfants ont été inscrits par suite de l'insuffisance des capacités d'accueil des écoles. Notons que très peu d'écoles recrutent tous les ans : seulement 13 écoles sur 39 recrutent annuellement à Gogounou et 9 sur 54 à Kalalé.

? la faible suivi pédagogique des enseignants déjà sous qualifiés. L'étendue spatiale des communes et le manque de temps et de moyens du personnel d'encadrement (C/CS et CP) ne permet pas de faire des descentes sur le terrain pour assister techniquement les enseignants sans formation de base et positionnés dans les villages d'accès difficiles;

? l'utilisation des enfants comme main d'œuvre pour l'agriculture et l'élevage est encore très courante. Cette situation n'est pas toujours la conséquence de manque de ressources financières;

? l'échelle des valeurs aux plans culturel et économique : la stratification de la société fait de la fille, l'être qui est au dernier rang dans la famille; alors que les parents ne sont pas prêts à investir pour l'éducation de leur fille, pour son mariage, ils dépenseraient quatre fois plus ce que coûterait son instruction;

? la réticence du groupe socio-culturel Gando : les filles sont destinées très tôt au mariage (à onze ou douze ans, les filles sont systématiquement retirées de l'école pour être convoyées en noces);

? la capacité d'accueil limitée des foyers de jeunes filles: la réussite des filles au niveau de l'enseignement primaire n'a de valeur ajoutée que lorsqu'elles parviennent à poursuivre leurs études dans de bonnes conditions, au niveau secondaire. Leur internement dans les foyers leur offre de meilleures conditions pour poursuivre leurs études;

? l'inexistence de mesures d'accompagnement pour la promotion de la scolarisation des filles au sein du Ministère des Enseignement Primaire et Secondaire : un Service créé en 1998 est chargé de la promotion de la scolarisation des filles au sein de la Direction de la Programmation et de la Prospective et qui fonctionne quasiment sans ressources et sans grands moyens. Il a pour mission de: (i) mettre en œuvre, sur une base équitable, la politique générale de l'Etat en matière d'amélioration de l'accès des filles à une éducation de qualité dans tous les ordres d'enseignement et de (ii) concevoir des programmes et plans d'actions visant à assurer la scolarisation, la rétention

et la promotion des filles dans les systèmes scolaires sur toute l'étendue du territoire national[9]. Face à l'ampleur de cette mission, on comprend alors aisément qu'entre la volonté politique exprimée par l'Etat et les mesures et moyens qui devraient suivre, le fossé est encore bien grand. Ce Service est donc contraint d'avoir des alliances stratégiques avec les ONG afin de suivre, un tant soit peu (de manière encore timide), les acteurs non gouvernementaux dans leurs efforts pour contribuer à la mise en œuvre de la Politique de l'Etat en matière de promotion de la scolarisation des filles.

? l'inexistence de ligne budgétaire au niveau de PROBASE pour subventionner les actions menées par les acteurs locaux de l'éducation que sont les comités communaux de promotion de la scolarisation des filles, les associations de parents d'élèves et l'administration scolaire pour le suivi pédagogique régulier des enseignants ;

? la faible capacité de lobbying au niveau du Réseau et des structures fédératives des Associations des parents: les problèmes de scolarisation des jeunes filles sont assez criards pour que rien ne se fasse en terme de mobilisation de la conscience des citoyens pour exiger un minimum d'actions concrètes de la part du Gouvernement en matière du renforcement des capacités d'accueil et de dotation des écoles en personnel suffisant et en qualité.

3-2-3 Mécanisme de pérennisation ou mesures visant à assurer la durabilité.

Le mécanisme de pérennisation du projet est fondé sur la mise en place et le fonctionnement en synergie des différents acteurs locaux de l'éducation que sont : les associations de parents d'élèves, les différents comités de lutte pour la scolarisation des filles et l'administration scolaire locale. Ce mécanisme émergeant va se renforcer au fur et à mesure que chaque acteur joue son rôle spécifique et que tous se rencontrent fréquemment pour harmoniser leur vision et stratégie de gestion des problèmes éducatifs au niveau local.

Ce mécanisme est matérialisé sur le terrain au niveau commune par la Coordination APE, le Comité Communal de Promotion de la Scolarisation des filles et le Chef de la Circonscription scolaire. Quant au niveau des villages, il est matérialisé par l' Association des Parents d'Elèves, le Comité Local de Scolarisation des filles, le Directeur et les enseignants de l'école. Ces instances vont fonctionner aussi longtemps que l'école va exister. Mais, il est encore fragile pour plusieurs raisons:

- *la durée de deux années de mise en œuvre du projet est certainement assez courte pour opérer un véritable changement de comportement au niveau des personnes qui animent ces structures locales de gestion du système éducatif. Beaucoup de membres des APE et CLS y figurent pour des raisons de prestige et non de volonté de travailler pour un réel développement de la scolarisation. Forger au niveau des hommes des attitudes d'engagement pour des services de développement communautaire désintéressés n'est pas chose facile à réaliser en quatre années;*

- *il se pose au niveau de tous les acteurs des problèmes de ressources pour d'une part, assurer le fonctionnement interne de leur structure et d'autre part, financer les initiatives de scolarisation;*

- *les acteurs ne reçoivent pas également de leurs structures fédératives faîtières (FEDAPE, FENAPEB et Réseau National pour la Promotion de la scolarisation des Filles), l'appui qu'ils sont en droit d'attendre pour leur fonctionnement harmonieux;*

[9] Arrêté Année 2002 N° 004 / MEPS /CAB /DC /SP portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction de la Programmation et de la Prospective.

- *les maires nouvellement installés ne disposent pas encore de temps et de ressources nécessaires pour jouer leur rôle de coordinateur du développement du système éducatif au niveau de la Commune. Le transfert des compétences et des ressources n'est pas encore une réalité.*

La décentralisation des structures de pouvoir en cours et en perspective permettra de construire progressivement une plate-forme de collaboration entre les principaux acteurs de développement au niveau des communes. A cet effet, il va falloir encourager les nouveaux élus locaux de cette première mandature à développer les ambitions de scolarisation des filles pour leur commune. Un tel mécanisme, à tester pour la suite du projet, pourrait conduire les maires et leurs conseillers à devenir de véritables pilotes de la pérennité du projet.

L'analyse des différents aspects ci-dessus étudiés montre que des mesures doivent être prises par les différents acteurs du système éducatif, lesquelles mesures pourront aider à sauter certains verrous qui bloquent la promotion de la scolarisation des filles. La mise en place des solutions proposées interpelle les Bailleurs de fonds, l'Etat et les Communautés. Ces approches de solutions se résument à ce qui suit.

- ***Bailleur de fonds (USAID)***: afin d'aboutir à la pérennisation des acquis des programmes mis en œuvre dans le secteur de l'Education en général et pour la promotion de la scolarisation des filles en particulier, deux options s'offrent pour l'USAID. Il s'agit de compléter le dispositif de programmes actuellement en place par deux volets supplémentaires, l'un portant sur l'appui institutionnel et l'autre, sur le lobbying en direction du secteur public. En effet, la mise en place d'un appui institutionnel permettrait de soutenir les efforts des communautés en matière de mise en place et entretien des infrastructures et autres équipements. L'importance de cet appui réside dans le fait que les efforts fournis par les communautés sont largement en dessous des besoins des besoins réels d'une part, et que le transfert de compétences en matière de mise en place et entretien des infrastructures et autres équipements, n'est pas suivi de transfert de ressources tel que prévu par la loi d'autre part. Par ailleurs, un volet lobbying permettrait d'engager les actions pour influencer les Politiques et Programmes du Gouvernement béninois et des autres instances de décisions, en vue des actions et faits concrets susceptibles de promouvoir la promotion de la scolarisation des filles. Si rien n'est fait dans un sens ou dans l'autre afin soutenir les efforts des communautés, la pérennisation des acquis risque d'être quelque peu hypothétique.

- ***Autres acteurs (ONG et Réseau) :*** le lobbying en direction de l'Etat par les différents acteurs notamment le Réseau, les ONG nationales qui s'investissent dans la promotion de la scolarisation des filles, le service de la scolarisation des filles au ministère des enseignements primaire et secondaire et autres acteurs) ;

- ***Communautés de base :*** la prise en charge effective par les communautés, de la gestion de l'enseignement primaire notamment en ce qui concerne la construction et l'entretien des infrastructures, la prise en charge des coûts de la mobilisation communautaire et le remplacement des motivatrices par des agents endogènes dont les compétences en éducation et mobilisation sociale seraient confirmées, l'ouverture de places aux jeunes au sein des comités locaux et autres structures de promotion de la scolarisation des filles ;

- ***Etat et Communautés*** : la formation professionnelle décentralisée (au niveau de chaque Commune ou tout au plus au niveau de chaque département) par l'Etat, de jeunes diplômés qui sont destinés à l'exercice de métier d'enseignant et qui seront recrutés sur place (au niveau de chaque Commune et ce, en fonction des besoins réels) par les communautés utilisatrices avec l'appui technique de la Circonscription Scolaire de la localité ;

- ***CARE International* :** dans la perspective de la pérennisation des acquis et du système de scolarisation des filles, l'intervention de CARE International devrait déboucher sur la mise au point des stratégies efficaces et efficientes en matière de promotion de la scolarisation des filles. Dès lors que les stratégies développées auraient suffisamment fait leur preuve, c'est-à- dire qu'elles se sont avérées performantes, CARE International les vulgarise en vue de leur adoption et internalisation par les communautés et acteurs de l'éducation à la base. En d'autres termes, CARE International doit focaliser son intervention sur l'élaboration et l'adoption de stratégies efficaces et efficients en matière de promotion de la scolarisation des filles. A cet effet, l'expérience de PROBASE à Kalalé et Gogounou, au regard des résultats actuellement concluants et qui seront très probablement confirmés à la fin du Projet, devrait servir comme un modèle pilote pour tous les partenaires qui voudraient intervenir dans le secteur de l'éducation et plus spécifiquement pour la scolarisation des filles. Cela permettrait de faire reproduire le modèle par d'autres communautés ;

- ***ONG nationales:*** elles devront jouer le rôle d'organisations d'appui au développement des communautés à la base dans le cadre de la mobilisation communautaire. En d'autres termes, elles auront à renforcer les capacités des communautés à la base et à leur donner des appuis-conseils. Aussi, sera-t-il nécessaire d'intégrer aux services de mobilisation communautaire, le volet santé de la reproduction, afin qu'il soit offert aux communautés à la base, un paquet complet de services pertinents en matière de promotion de la scolarisation des filles. L'intégration de ce volet pourra faire l'objet d'un accord de collaboration entre l'ONG chargée de l'appui au développement des communautés et le Réseau des ONG Béninoises pour la Santé (ROBS) qui mettra à disposition son savoir-faire en matière d'éducation sexuelle en relation avec la santé de reproduction. Enfin, les ONG devraient travailler en étroite collaboration avec le Service de la Promotion de la Scolarisation des Filles ;

- ***Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles :*** le Réseau, en collaboration avec CARE International qui a mis au point les stratégies, devra assurer la formation ou le renforcement des capacités des ONG prestataires de services. Aussi, le Réseau devra-t-il travailler à l'adoption et l'internalisation des stratégies. Dans la perspective de cette collaboration entre le Réseau et CARE International, il est urgent que les relations entre PROBASE et le Réseau soient dynamisées. Les deux structures doivent se percevoir comme complémentaires et dans une certaine mesure, PROBASE devra être perçu comme un instrument au service du Réseau. Le Réseau, pour jouer son rôle de coordination, doit se doter de ressources humaines techniques et compétentes, de moyens de travail suffisants, d'un Plan Stratégique (ce qui lui permettrait de négocier avec les partenaires) et enfin, procéder à sa restructuration organisationnelle et institutionnelle. Enfin, l'installation des cellules du Réseau dans les départements permettrait de dynamiser les actions sur le terrain et ferait du Réseau, un réel partenaire des ONG qui sont très actives sur le terrain ;

- ***Partenaires au développement et Etat :*** la mise en place d'un fonds de crédit (crédit en espèces ou en nature) pour les activités génératrices de revenus (AGR) accessible aux femmes mères d'écolières et qui ont à charge un certain nombre d'enfants scolarisés. Ce crédit permettrait à la femme de mener des activités génératrices de revenus, ce qui lui permettrait de dégager des revenus susceptibles de lui permettre de supporter les charges de scolarisation des filles.

- ***Gouvernement :*** la création de meilleures conditions pour qu'il y ait des femmes enseignantes dans les écoles (motos, logement et primes aux femmes enseignantes des milieux ruraux) permettrait de les fixer afin qu'elles servent également de modèles au milieu. Aussi, la formation des enseignants, ainsi que le règlement des problèmes liés à leurs revendications salariales devront-ils être réglés au mieux.

- ***Autorités communales :*** (i) rendre endogène le processus de mobilisation communautaire (sensibilisation et information endogène par les acteurs locaux notamment les membres des CLS, CCPSF et APE), (ii) poursuivre le processus d'encouragement des filles en leur donnant des prix, (iii) renforcer les capacités des membres des comités locaux et leur assurer les moyens qui leur permettent de relayer efficacement mais progressivement les motivatrices et ce à moyen terme ; ici le travail des agents endogènes sera rémunéré à partir de la contribution financière des communautés à prendre en charge l'éducation de leur enfant.

***Conclusion partielle* :** La stratégie de mise en œuvre du PROBASE ainsi que les résultats obtenus grâce aux activités réalisées par le Projet ont déjà induit un impact positif. En d'autres termes, les conditions pour un ancrage durable et endogène de la promotion de la scolarisation des filles sont créées par PROBASE. En effet, PROBASE a mis en place un mécanisme de pérennisation fondé sur l'installation et le fonctionnement en synergie des différents acteurs locaux de l'éducation que sont : les associations de parents, les différents comités de lutte pour la scolarisation des filles et l'administration scolaire locale. Mais, ce mécanisme est essentiellement encore fragile à cause, entre autres, (i) de la durée encore limitée des actions sur le terrain et (ii) du faible niveau de fonctionnement et des capacités d'intervention limitée de l'administration communale ainsi que des structures de base. Cependant, des facteurs importants de blocages (tels que la pénurie d'enseignants et le fort décalage entre la Politique de l'Etat en matière d'Education et les mesures institutionnelles et sociales), ainsi que des freins à la pérennisation (par exemple la faible capacité d'accueil des infrastructures scolaires, l'inexistences de mesures d'accompagnement au niveau du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et la faible capacité de lobbying du Réseau National de Promotion de la Scolarisation des Filles et des structures faîtières des associations des parents) limitent les efforts actuellement déployés pour la promotion de la scolarisation des filles. Pour lever ces blocages et freins, des solutions ont été proposées et dont la mise en œuvre interpelle l'Etat béninois, le bailleur de Fonds, le promoteur du Projet (CARE International), les Communautés à la base, les ONG nationales et le Réseau.

IV - RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES 39

4-.1 Les recommandations en vue d'améliorer les performances du Projet..... *39*

4-1-1 Recommandations par rapport à l'amélioration de la stratégie de mise en œuvre.....39

4-1-2 Recommandations par rapport à l'amélioration des performances en général pour la suite du Projet. 40

4-2 Les perspectives du PROBASE..... *41*

IV - RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

La stratégie de mise en œuvre du Projet a certes des insuffisances mais elle est assez pertinente pour l'atteinte des objectifs et résultats fixés. Il en est de même pour la durabilité et les mécanismes de pérennisation des acquis pourvu que certaines actions soient menées de la part des différents acteurs.

Les difficultés majeures du Projet sont d'ordre externe et déjà présentées dans les suppositions importantes avant même le démarrage des activités. Il s'agit essentiellement de la faible capacité de l'Etat à assumer toutes ses responsabilités (grèves, problème des enseignants, politique de promotion de la scolarisation des filles) constitutionnelles du Droit d'Education de base à tous les enfants du pays.

En guise de solutions à ces difficultés, les recommandations ci-après sont formulées.

4-.1 Les recommandations en vue d'améliorer les performances du Projet

4-1-1 Recommandations par rapport à l'amélioration de la stratégie de mise en œuvre

Afin d'améliorer la stratégie de mise en œuvre du Projet, les recommandation ci-après sont faites.

? **En relation avec l'axe stratégique « la mobilisation communautaire ».**
Pour la suite du projet :

- Cibler les interventions sur les communautés à problèmes majeurs tout en allégeant le dispositif au niveau des autres communautés ;
- Expérimenter la faisabilité d'une mobilisation des fonds au niveau local pour soutenir les filles en difficulté ;
- Documenter les difficultés pour une mobilisation de l'opinion publique sur la situation de l'éducation en milieu rural.

Pour l'après projet

- Accroître la capacité de plaidoyer des organisations communautaires de base en direction des pouvoirs publics.

? En relation avec l'axe stratégique « l'amélioration des pratiques éducatives »

- Intégrer, dans le plan de formation, le suivi de l'application par les bénéficiaires ;
- Combiner les actions de formation à celles de planification de la performance (résultats scolaires des élèves) des enseignants bénéficiaires.
- Promouvoir les échanges d'expérience entre enseignants à meilleures et à faibles performances.

? **En relation avec l'axe stratégique « la participation des APE dans la gestion de l'école ».**

- Intégrer dans l'exercice de planification de l'éducation, la participation des APE dans la gestion de l'école.

? **En relation avec l'axe stratégique « le renforcement des ONG et démembrements du Réseau.».**

- Inciter les ONG à créer en leur sein (organisation interne) un département pour l'éducation des filles
- Aider les ONG à avoir un plan de maintien des ressources humaines
- Organiser les motivatrices en groupes de réflexion et d'analyse des problèmes de scolarisation.

4-1-2 Recommandations par rapport à l'amélioration des performances en général pour la suite du Projet.

En vue d'améliorer les performances du Projet, les recommandations ci-après sont faites en direction des différents acteurs. Il s'agit de :

? **PROBASE** : (i) accompagner les écoles à mieux planifier les résultats à atteindre au cours de l'année (le bureau de l'APE et les enseignants de chaque école vont ensemble définir avec l'appui de PROBASE, les résultats à atteindre à la fin de l'année ; cette concertation en vue de la planification permet à chaque partie de s'engager de façon responsable et solidaire pour l'atteinte des résultats attendus), (ii) au-delà des cassettes vidéo réalisées avec la contribution des femmes fonctionnaires issues des zones d'intervention du Projet, utiliser celles-ci en personne pour mener périodiquement des campagnes de mobilisation communautaire (même contre intéressement si cela s'avérait nécessaire) ; de même, des organisations religieuses peuvent être associées aux campagnes de sensibilisation communautaire (par exemple on peut pratiquer l'islam et aller à l'école ou en d'autres termes, on peut aller à l'école et apprendre le coran), (iii) faire en sorte que la contribution des ONG partenaires soit mieux organisée notamment en ce qui concerne le travail des motivatrices sur le terrain ; aussi, faudra-t-il intégrer dès maintenant à la stratégie, des mesures pouvant assurer progressivement à la longue (moyen terme), le transfert de la fonction des motivatrices à des agents endogènes qui seront payés à partir de la contribution financière mise en place par les communautés ; (iv) poursuivre les activités de répétitorat et de tutorat en améliorant ce dernier par la mise en place des petits moyens tels que la lampe, le pétrole, le tableau, la craie etc, (v) élaborer et soumettre au financement de l'USAID une nouvelle phase du Projet en vue de la consolidation des acquis ; cette phase devra comporter, en plus des rubriques actuelles, un volet institutionnel pouvant conforter la pérennisation du processus et des acquis et un volet lobbying ; elle pourrait être étendue à d'autres zones, (vi) appuyer la coordination de l'APE et le CCPSF de chaque zone d'intervention à se doter d'un minimum de plan stratégique pouvant fixer clairement les orientations et les résultats à moyen terme en matière de scolarisation des filles, (vii) organiser de façon concertée l'enregistrement des données statistiques qui devront être contresignées immédiatement après le comptage systématique par les enseignants et les motivatrices, (viii) prévoir des prix pour les garçons performants et tuteurs des filles faibles pour atténuer la ségrégation positive et enfin, (ix) ne plus cibler quelques enseignants pour les formations (par exemple, pour la formation relative à l'évaluation formative, ce sont les enseignants du CE1 au CM2 qui ont été ciblés, pour la formation sur l'équité en salle de classe, ce sont les enseignants titulaires des classes CM1 et CM2 qui ont été formés alors que l'équité en classe se pratique dans toutes les classes et il est possible qu'en cours d'année, des enseignants qui ont reçu des formations, soient affectés ;

? **Gouvernement** : (i) assurer le recyclage permanent des enseignants, (ii) contribuer à la formation des agents désireux de faire carrière dans l'enseignement primaire et ce, au niveau des Communes où les intéressés seront recrutés et affectés, (iii) valoriser la fonction enseignante mais de façon urgente la fonction de l'enseignant du Primaire, (iv) transférer réellement avec des mesures d'accompagnement réel, les compétences, ne serait-ce qu'en matière de l'enseignement primaire, (v) transformer le Service de la Promotion de la Scolarisation des Filles en une Direction centrale du Ministère et la doter de ressources et moyens suffisants pour mener sa politique; aussi, cette Direction devra-t-elle avoir un démembrement au niveau de chaque Direction Départementale des Enseignements Primaire et Secondaire, (vi) introduire de façon systématique l'éducation sexuelle dans le Programme de formation au niveau primaire, (vii) assurer l'extension et le fonctionnement des foyers des jeunes filles,

? **USAID** : (i) assurer le financement d'une nouvelle phase du Projet avec en plus des rubriques déjà en cours, un volet institutionnel pouvant conforter la pérennisation du processus et des acquis et un volet lobbying avec possibilité d'extension à d'autres zones.

? **Administration Communale et les Communautés à la base :** (i) délivrer systématiquement des actes de naissance aux nouveaux nés, ce qui permettrait de suivre l'âge requis pour la scolarisation des enfants afin d'interpeller les parents réticents.

? **Autorités religieuses musulmanes :** (i) revoir le système de formation dans les écoles coraniques en y intégrant des aspects de formation ouverts sur l'enseignement classique .

4-2 Les perspectives du PROBASE

La phase actuelle du Projet sera poursuivie avec quelques modifications fondées sur la prise en compte des recommandations formulées dans les rubriques précédentes. C'est dans la perspective d'une seconde phase que nous suggérons de nouvelles stratégies adaptées aux difficultés actuellement rencontrées sur le terrain.

? Pour la suite du projet

- ***Contribuer à l'élaboration d'un plan d'éducation des filles avec les acteurs locaux de l'éducation***. Le Projet contribuera aux initiatives des programmes d'appui à la décentralisation. Dans ce cadre, il devra soutenir et participer à l'élaboration des Plans de Développement Communaux afin de s'assurer que ces derniers intègrent des orientations de développement de la Commune qui favorisent, facilitent et contribuent à la promotion de la scolarisation des filles. A cet effet, il sera clairement mis en évidence, une meilleure compréhension des problèmes éducatifs locaux et des défis qui s'y rapportent, permettront aux maires élus et à leurs conseillers de devenir progressivement d'ardents défenseurs de la scolarisation pour tous les enfants.

- ***Soutenir les initiatives de lobbying.*** Certaines difficultés sont d'ordre national et dépassent le champ d'intervention du Projet. Il est envisagé de documenter davantage les difficultés rencontrées pour alimenter la base de données et des informations devant servir de support aux activités de lobbying en direction de l'Etat en vue de trouver de meilleures solutions à la gestion de la crise actuelle du système éducatif. A cet effet, PROBASE pourra collaborer avec les autres projets et programmes du secteur de l'éducation pour les échanges d'expériences et d'information.

- ***Accorder une priorité aux interventions en faveur des localités à problèmes***. Certaines communautés ou groupes socioculturels *gando* et *peuhl* s'opposent encore à l'éducation des filles à cause de la main d'œuvre que ces filles constituent pour les parents lors des semences, récoltes ou pâturage, et les réalités sociologiques de ces groupes (fiançailles et mariages précoces). Les documents audio-visuels de sensibilisation réalisés au cours des deux premières années du projet permettront d'approfondir la communication avec ces communautés.

- ***Développer de nouvelles initiatives d'encouragement des filles.*** La politique d'encouragement des filles au niveau du projet prend souvent en compte des filles en difficultés d'apprentissage à travers des prix après des évaluations et des activités de colonie de vacances en fin d'année scolaire. Il serait souhaitable que le projet amène des acteurs à développer de nouvelles initiatives de soutien aux filles issues des familles démunies à poursuivre leur scolarité ; à travers des secours scolaires, le paiement des frais de jugement supplétifs. L'équipe du Projet pourra travailler avec les Maires et la diaspora locale pour mobiliser des ressources de soutien aux élèves filles et garçons de cette catégorie sociale

- ***Accroître l'engagement des acteurs locaux dans la gestion des activités de scolarisation des filles.*** Le staff de CARE va davantage encourager les initiatives des ONG partenaires et des acteurs APE, CLS et enseignants pour la promotion de la scolarisation des filles. Les meilleurs acteurs seront appelés à prendre progressivement en charge la gestion du projet au niveau local.

- ***Intensifier les activités de communication sur la santé de la reproduction pour les jeunes.*** Cette intensification permettra de constituer d'autres relais au niveau des communautés et de mettre en place des moyens plus efficaces contre les cas de grossesses précoces, de fiançailles, de harcèlement sexuel en milieu scolaire et prévention des jeunes contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA. Les supports audio-visuels élaborées serviront à cet effet.

? Pour après le Projet

Comme indiqué plus haut, il n'est guère possible de provoquer un changement dans les habitudes des hommes en quelques années d'intervention d'un Projet. Mais, ce qui est par contre très important, c'est de pouvoir tester et mesurer l'efficacité de la méthodologie et de l'approche de mise en œuvre comme moyen pour promouvoir la scolarisation des filles en milieu rural. La mission suggère donc.

- ***Une nouvelle phase du Projet qui sera la « phase de consolidation des acquis du PROBASE ». Pour cette phase, il est nécessaire d'envisager une durée qui permette de consolider les expériences et acquis en matière de promotion de la scolarisation des filles. Par ailleurs, il serait nécessaire d'étendre cette phase de consolidation à d'autres régions du Bénin afin d'augmenter la zone d'expérimentation des acquis du PROBASE. Ainsi, l'on offrirait en réalité, les meilleures conditions pour un impact plus grand en ce qui concerne les efforts déployés pour la promotion de la scolarisation des filles. A cet effet, l'extension toucherait cinq ou dix autres communes de la Région du Borgou/Alibori, de l'Atacora/Donga, Ouémé/Plateau qui enregistrent les plus faibles taux de la scolarisation des filles***. De façon concrète, au cours des deux premières années de la nouvelle phase, des interventions seront poursuivies à Gogounou et Kalalé de façon à conduire les premiers élèves bénéficiaires du Projet jusqu'en classe de CM2. Mais, en même temps, l'extension va commencer dans les nouvelles zones. Toutefois, pour les nouvelles zones, il sera procédé à une intervention légère où les acteurs vont prendre la commande de l'ensemble des opérations de scolarisation des filles. Il est à remarquer que la proposition d'extension répond aux demandes des autorités du Ministère et d'autres personnes qui suggèrent à CARE d'intervenir dans les autres régions pour raison d'équité. Un tel choix revient également moins cher, car les investissements en matériels de mobilisation sociale serviront pour un plus grand public.

- ***Renforcer les capacités de plaidoyer des acteurs***, l'extension permettra de toucher un plus grand nombre de communes et de collaborer avec un nombre croissant d'acteurs qui formeront une base relativement large pour engager les actions de lobbying au profit de la scolarisation des enfants en milieu rural.

- ***Développer une nouvelle forme de partenariat avec les organisations communautaires de base*** (Groupement de Femmes, Association de développement, Associations de jeunes, etc. …). Ces organisations plus attachées aux réalités de leur terroir seront capables de mobiliser un plus grand nombre de personnes pour la scolarisation des filles. Elles vont coûter moins cher en terme de charges opérationnelles et constitueront des relais efficaces pour assurer la pérennité et la durabilité des acquis du projet.

- ***Intégrer dans la stratégie du projet, un mécanisme de soutien aux filles de conditions sociales modestes*** et qui ont une bonne performance à l'école. De telles mesures, sans chercher à supprimer les charges de souveraineté des parents, encourageraient plus de filles à poursuivre leurs études. Nombre de filles arrêtent aujourd'hui leur scolarité au CM2 parce que les parents ne leur trouvent pas de tuteur/tutrice dans le village où sont installés les collèges.

- ***Intégrer formellement les activités de la santé de la reproduction et du VIH/SIDA dans la mise en œuvre du programme de scolarisation des filles*** afin de limiter les grossesses.

CONCLUSION

Le « Projet de la Participation des Communautés pour une Education de Base pour Tous : PROBASE », financé par l'USAID est pertinent par rapport à la mise en œuvre de : (i) la Réforme du Gouvernement du Bénin en matière d'Education, (ii) la Politique Nationale de Promotion de la Femme et enfin (iii) la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Bénin. L'analyse de son cadre logique montre qu'il existe une bonne cohérence entre les différents paramètres, ce qui confère au PROBASE, une bonne logique d'intervention. Toutefois, la formulation des objectifs (global et spécifiques) ainsi que celle des résultats comportent quelques insuffisances du fait de l'intégration des aspects quantitatifs qui devraient plutôt apparaître au niveau des indicateurs. Par conséquent, les indicateurs tels qu'ils sont mentionnés dans le document du Projet ne permettent pas de mesurer les résultats attendus. L'équipe chargée de la mise en œuvre du Projet était consciente de la nécessité du réaménagement du cadre logique, mais elle a préféré attendre l'occasion de la revue mi-parcours pour prendre en compte l'ensemble des recommandations.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Projet, elle a été appréciée sous deux aspects, notamment la gestion du Projet et le bilan des résultats obtenus. S'agissant de la gestion des ressources, on peut retenir que le système mis en place et rigoureusement suivi par l'équipe du Projet permet de réduire les irrégularités dans la gestion financière et les dépassements budgétaires. Par rapport à la gestion du personnel, la communication et la prise de décisions, on a pu constater que le système en place est essentiellement fondé sur les procédures de CARE dont l'organisation interne comporte des systèmes de gestion décentralisée et de contrôle interne assez efficaces et performants. Ce système a l'avantage de renforcer la responsabilité individuelle et collective dans la gestion de toutes les opérations du Projet. Par ailleurs, l'appréciation de la stratégie de mise en œuvre a permis de constater que les quatre axes stratégiques sont pertinents et permettent de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'éducation au niveau local en vue d'une participation individuelle et collective à l'action de promotion de la scolarisation des filles. Ces axes sont, à tout point de vue, fondés sur un processus progressif de mise en place d'une plate forme de concertation où les acteurs seront appelés à jouer effectivement le rôle qui est le leur dans le développement de l'éducation en général et la promotion de la scolarisation des filles en particulier. Toutefois, cette stratégie demeure fragile du fait de quelques insuffisances d'une part et de la non prise en compte des mesures d'accompagnement nécessaires pour son application et son efficacité d'autre part. Cette stratégie aurait toutes les chances de réussite et de durabilité dans un contexte où l'Etat, les collectivités décentralisées et les communautés ont la volonté politique et la capacité de mettre à la disposition des écoles, les ressources lui permettant d'accueillir et d'offrir à un plus grand nombre d'enfants du milieu rural, une éducation de qualité.

Pour le bilan des progrès réalisés, on peut retenir que sur quinze résultats prévus, onze sont complètement obtenus, un est obtenu à 80% et les trois autres sont en cours d'obtention. De façon globale, on peut estimer le niveau de réalisation des activités à 75%, lequel niveau est jugé satisfaisant eu égard à la durée de mise en œuvre du Projet (le délai pour la mise en œuvre est épuisé à 62,5%) et au niveau d'épuisement des ressources financières qui est de 62% à fin septembre 2003. Par rapport aux performances, on peut soutenir que la probabilité que les trois objectifs spécifiques soient atteints à la fin du Projet est très certaine. Il en découle qu'au terme de sa mise en œuvre, PROBASE sera efficace. Au regard des données précédentes, et vu que le ratio frais opérationnels et investissements et le ratio frais support programme sont en dessous des normes requises (soit 66% pour le premier et 33%pour le second), on peut soutenir qu'au terme de sa mise en œuvre, PROBASE sera efficient. Par ailleurs, le système de suivi-évaluation et de documentation mis en place par PROBASE est assez efficace et permet de susciter et mobiliser l'intérêt d'un plus grand nombre de personnes pour la mise en œuvre des actions ayant trait à la promotion de la scolarisation des filles en milieu rural comme c'est le cas de Gogounou et de Kalalé.

Cet effort de partage d'informations fait par l'équipe du projet a été reconnu et valorisé par les responsables du MEPS au plus haut niveau : le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire a adressé une lettre de félicitation à l'équipe du projet. Cette félicitation découle de l'impact positif que la mise en œuvre du PROBASE a induit sur l'amélioration de la scolarisation des filles. Cet impact se traduit par: (i) la diminution des réticences de certains parents à envoyer leurs filles à l'école, (ii) l'amélioration de l'équité fille/garçon dans les écoles (amélioration au plan de l'effectif des filles par rapport aux garçons et amélioration au plan de l'implication de tous les écoliers dans le déroulement des cours et de façon équitable), (iii) l'accroissement du rendement des élèves en général et des filles en particulier, (iv) la diminution des agressions et harcèlements sexuels sur les filles par les garçons et enfin, (v) la diminution de la pratique des mutilations génitales féminines notamment l'excision chez les jeunes filles par suite de leur inscription. En d'autres termes, les conditions pour un ancrage durable et endogène de la promotion de la scolarisation des filles sont créées par PROBASE. En effet, PROBASE a mis en place un mécanisme de pérennisation fondé sur l'installation et le fonctionnement en synergie des différents acteurs locaux de l'éducation que sont : les associations de parents, les différents comités de lutte pour la scolarisation des filles et l'administration scolaire locale. Mais, ce mécanisme est essentiellement encore fragile à cause, entre autres, (i) de la durée encore limitée des actions sur le terrain et (ii) du faible niveau de fonctionnement et des capacités d'intervention limitée de l'administration communale et des structures de base. Cependant, des facteurs importants de blocages (tels que la pénurie d'enseignants et le fort décalage entre la Politique de l'Etat en matière d'Education et les mesures institutionnelles et sociales), ainsi que des freins à la pérennisation (par exemple la faible capacité d'accueil des infrastructures scolaires, l'inexistences de mesures d'accompagnement au niveau du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et la faible capacité de lobbying du Réseau National de Promotion de la Scolarisation des Filles et des structures faîtières des associations des parents) limitent les efforts actuellement déployés pour la promotion de la scolarisation des filles. Pour lever ces blocages et freins, des solutions ont été proposées et leur mise en œuvre interpelle l'Etat béninois, le bailleur de Fonds, le promoteur du Projet (CARE International), les Communautés à la base, les ONG nationales et le Réseau. Pour améliorer les performances du Projet, des recommandations ont été faites. A cet effet, les propositions d'amélioration ont visé aussi bien la stratégie de mise en œuvre du Projet que les différents acteurs impliqués dans la promotion de la scolarisation des filles.

En terme de perspectives, la mission suggère que la mise en œuvre du Projet soit poursuivie avec quelques améliorations qui consisteraient à : (i) contribuer à l'élaboration d'un plan d'éducation des filles avec les acteurs locaux de l'éducation, (ii) soutenir les initiatives de lobbying, (iii) accorder une priorité aux interventions en faveur des localités à problèmes, (iv) développer de nouvelles initiatives d'encouragement des filles, (v) accroître l'engagement des acteurs locaux dans la gestion des activités de scolarisation des filles, (vi) étendre les activités de communication sur la santé de la reproduction pour les jeunes. Par ailleurs, la mission suggère également une nouvelle phase du Projet qui sera la « phase de consolidation des acquis du PROBASE ». Pour cette phase, il est nécessaire d'envisager une durée qui permette de consolider les expériences et acquis en matière de promotion de la scolarisation des filles.. Par ailleurs, il serait nécessaire d'étendre cette phase de consolidation à d'autres régions du Bénin afin d'augmenter la zone d'expérimentation des acquis du PROBASE. Ainsi, l'on offrirait en réalité, les meilleures conditions pour un impact plus grand en ce qui concerne les efforts déployés pour la promotion de la scolarisation des filles. A cet effet, l'extension toucherait cinq ou dix autres Communes de la Région du Borgou/Alibori, de l'Atacora/Donga, Ouémé/Plateau qui enregistrent les plus faibles taux de la scolarisation des filles.
Enfin, cette phase permettrait de : (i) Renforcer les capacités de plaidoyer des acteurs, (ii) développer une nouvelle forme de partenariat avec les organisations communautaires de base, (iii) intégrer dans la stratégie du projet, une mécanisme de soutien aux filles de conditions sociales modestes, (iv) intégrer formellement les activités de la santé de la reproduction et du VIH/SIDA dans la mise en œuvre du programme de scolarisation des filles.

ANNEXES **48**

Annexe N° 1 : Termes de Référence pour la revue mi-parcours de PROBASE ***48***

Annexe N° 2 Liste des personnes rencontrées ***55***

Annexe 2-1 : Les personnes rencontrées aux niveaux central et départemental 55

Annexe 2-2 Liste des Participants aux différentes interviews (Gogonou) 57

Annexe 2-3 Liste des Participants aux différents interviews (Kalalé) 61

Annexe N° 3 : Liste des documents consultés ***63***

Annexe N°4 : Questionnaire utilisé pour la collecte des données auprès des acteurs et bénéficiaires directs et indirects du PROBASE **64**

ANNEXES

Annexe N° 1 : Termes de Référence pour la revue mi-parcours de PROBASE

CONTEXTE

Suite à la tenue des Etats Généraux de l'Education en octobre 1990 et à l'adoption du Document Cadre de POLITIQUE Educative en janvier 1991, le Gouvernement du Bénin a entrepris une vaste réforme de son système éducatif dont la finalité est de mettre en place un système éducatif efficace, efficient, équitable et financièrement viable, en parfaite adéquation avec les objectifs de développement du pays.
Les grands axes de cette nouvelle politique visent six (06) objectifs fondamentaux :

- l'égalité des chances pour tous ;
- le renforcement de la qualité de l'enseignement ;
- la réhabilitation de l'appareil institutionnel ;
- la formation à l'auto emploi ;
- la régulation des flux à tous les niveaux ;
- la maîtrise des coûts de l'éducation.

La nouvelle politique sectorielle vise à corriger les insuffisances du système éducatif et à juguler progressivement, mais efficacement les contraintes qui affectent ces performances. Pour ce faire, des actions sont menées et concernent notamment l'accessibilité, la régulation des flux d'effectifs scolaires, l'efficacité interne et externe du système, les conditions d'enseignement et de management du système.

Pour atteindre les objectifs fixés, quinze plans d'actions ont été élaborés en tant que véritables instruments de planification et de gestion et répartis en trois (03) volets à savoir :

- volet pédagogique (05 plans d'actions) ;
- volet planification (04 plans d'actions) ;
- volet réforme institutionnelle (06 plans d'actions).

Parmi les plans d'actions du volet planification figure, le plan d'action « Accès et Equité », dont la mission est de définir des stratégies pour : (i) réduire la disparité entre garçons et filles en matière de scolarisation et (ii) promouvoir de façon générale, la scolarisation des filles.

Au nombre des actions menées dans le cadre de ce plan d'actions, l'on peut citer : (i) la création au niveau du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire d'un service chargé spécifiquement de la Promotion de la Scolarisation des filles, (ii) la création au niveau de chacun des six départements administratifs du pays d'un foyer pour les jeunes filles du secondaire et (iii) la création d'un Réseau National pour la Promotion de la Scolarisation des Filles.

Pour la mise en œuvre de la réforme du système éducatif au niveau de l'enseignement primaire, le Bénin est soutenu par le gouvernement des Etats- Unis à travers son Agence pour le développement international (USAID), dont l'objectif stratégique pour le secteur de l'éducation est que « **plus d'enfants reçoivent sur une base équitable, une éducation de base de qualité** »

Le Projet de promotion de la Participation des Communautés pour une Education de Base pour Tous (PROBASE), piloté par CARE International, une ONG américaine, avec l'appui financier de l'USAID n'est donc pas un phénomène isolé, mais s'insère parfaitement dans les orientations définies dans le cadre de la réforme du système éducatif béninois. De même, son volet promotion de la scolarisation des filles dans les Communes de Gogounou et de Kalalé en partenariat avec deux ONG béninoises (APEM et Equi Filles) vient renforcer les actions menées en vue d'améliorer un environnement socioculturel favorable à l'éducation des enfants.

L'objectif principal de ce projet est d'offrir les chances de scolarisation à environ **13.200 nouveaux élèves dont au moins 3.200 filles qui n'avaient pas accès à l'école à une éducation de base équitable et de qualité. Il s'agit, de façon plus spécifique, d'améliorer la situation scolaire des filles en terme d'accès, de maintien et de performance.**

Effectivement démarrée en juillet 2001, la planification et la mise en œuvre des actions dudit projet sur le terrain se sont faites suivant une stratégie fondée sur quatre axes d'intervention que sont :

- **La mobilisation communautaire** (campagne de sensibilisation, manifestations populaires pour la scolarisation des filles, débats et émissions radiophoniques, visualisation de documents audiovisuels, etc. ….) ayant permis d'engager un plus grand nombre d'acteurs et de leaders locaux pour la cause de la scolarisation des enfants et des filles en particulier ;
- **Le renforcement de la participation des Associations de parents d'élèves dans la gestion de l'école** (micro planification, recensement pré-rentrée des enfants en âge scolarisable, suivi des enfants non retournés à l'école après les vacances, suivi de la performance scolaire des élèves, etc. …) qui a renforcé la collaboration entre enseignants et parents ;
- **L'amélioration des pratiques éducatives en classe** (formation de mise à niveau des enseignants, formation des enseignants sur l'Equité et l'Evaluation formative, activités de renforcement des élèves faibles, activités d'encouragement des filles performantes et des filles démunies, colonies de vacances) qui a permis d'améliorer aussi bien la performance des enseignants que celles des élèves, les filles et les élèves les plus faibles notamment ;
- **Renforcement des capacités des partenaires** (renforcement institutionnel et programmatique des ONG Equi-Filles et APEM, formation des agents de terrain, élargissement de la base d'intervention des structures locales de promotion de la scolarisation des filles et l'assistance technique au Réseau national de promotion de la scolarisation des filles – RNPSF) afin d'améliorer la qualité de leur prestation dans le domaine de l'éducation des filles.

Au nombre des résultats enregistrés au cours des deux premières années du projet, on peut mentionner :

- **Un changement positif de comportement et d'opinion** chez un plus grand nombre de parents et des membres des communautés, sur la question de la scolarisation des enfants en général, des filles en particulier. Ce progrès se traduit par le recrutement de 6643 nouveaux enfants (dont 3.255 filles soit 48,99%) faisant passer l'effectif des élèves de 11.654 (dont 4.726 soit 40,55%) en 2000-2001 à 15.132 (dont 6.888 filles soit 45,51%) en 2002-2003.

- **Une amélioration sensible de l'environnement socioculturel** par rapport au traitement réservé aux filles. Les cas d'abandon pour raison de mariage, de fiançailles et autres motifs socio-économiques sont sensiblement ont chuté de 609 en 2000-2001 à 206 en 2002-2003. Les tentatives de retrait des élèves de l'école font aujourd'hui l'objet d'un suivi serré par les acteurs de l'éducation à la base

- **Une réduction de l'écart de performance entre les filles et les garçons**. La pratique progressive de l'équité en salle de classe et les mesures d'encouragement au profit des filles ont conduit aux résultats qui se présentent comme suit :

Résultats au CEP

Communes	Taux d'admis CEP 2002			Taux d'admis CEP 2003		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
Gogounou	44,8	42,2	42,22	51,22	55,11	54,95
Kalalé	20,80	25,63	25,37	*63,48*	*68,49*	*67,03*

Résultats scolaires (taux moyens passage en classe supérieure) des élèves

	Gogounou		**Kalalé**	
	G	F	G	F
2000-2001	84,22	**58, 38**	83,43	**56, 65**
2001-2002	61,47	**60, 23**	69,16	**66, 16**
2002-2003	62,65	**60,65**	71,17	**68,78**

- **une participation de plus en plus remarquable des femmes lors des réunions** et séances de travail avec les associations des parents d'élèves, les comités locaux de promotion de la scolarisation des filles ;
- **le développement progressif au sein des ONG partenaires d'une expertise** leur permettant d'offrir les services d'éducation de qualité.

Plusieurs difficultés ont été rencontrées au cours des deux premières années de mise en œuvre de ce projet et ont grandement limité les progrès accomplis. Les difficultés ayant un impact majeur sont :

- **la grève prolongée des enseignants** : les deux dernières années ont enregistré des grèves occasionnant la fermeture des écoles pendant des semaines. Ce temps d'arrêt des cours a eu un impact sur le niveau général de performance (régression des taux de succès) des élèves et créé une opportunité de retrait des élèves de l'école ;
- **une faible capacité d'accueil des écoles primaires** (enseignants, salles et mobiliers) qui limitent le nombre d'enfants à recruter. Plus de 1496 enfants n'ont pu être inscrits la rentrée précédente à cause du problème de place dans l'école. Plusieurs écoles continuent de faire le recrutement biennal remettant ainsi en cause les efforts de mobilisation des parents ;
- **l'inexistence de mesures concrètes d'accompagnement du ministère de l'éducation** (MEPS) pouvant soutenir les programmes et projets de promotion de la scolarisation des filles dans les zones défavorisées ;
- **la non-disponibilité des statistiques** et la faible collaboration des enseignants pour sa collecte.

Ainsi, il convient de marquer une pause pour faire une évaluation interne des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats recherchés et proposer, au besoin, les réajustements qui s'imposent. D'où l'objet des présents Termes de Références devant servir de guide pour l'équipe chargée de la conduite du processus de revue.

BUT ET OBJECTIFS DE LA REVUE

BUT

Cette revue à mi-parcours vise à évaluer la pertinence et l'efficacité des stratégies adoptées pour la mise en œuvre du projet, les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs et proposer en conséquence un plan d'ajustement pour la suite du projet.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

L'équipe du projet et les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre souhaiteraient que l'équipe chargée de cette revue à mi- parcours apporte son opinion et ses appréciations sur les points spécifiques ci-après :

- Le niveau d'atteinte des résultats à ce jour tels que définis dans le document de projet.
- Des avis motivés sur la possibilité d'atteindre les objectifs du projet au regard de l'évolution actuelle, des stratégies adoptées et des facteurs (positifs / négatifs) qui agissent sur le système scolaire dans les localités d'intervention.
- La pérennisation des résultats obtenus ainsi que les stratégies de mise en œuvre.
- La formulation de recommandations opérationnelles et au besoin la proposition d'un plan d'actions pour la suite du projet. Ces propositions devront intégrer les mesures de réajustement nécessaire adaptées aux objectifs définis ainsi que leur durabilité.

APPROCHE

L'approche globale proposée pour la présente revue est l'auto–évaluation participative visant à encourager les principaux acteurs du projet à faire le bilan du chemin parcouru tout en mettant en exergue les faiblesses et les forces de même que les stratégies de mise en oeuvre.

A cet effet une équipe de pilotage coordonnée par une ressource externe (consultant) et constituée de représentants des parties prenantes du projet aura en charge la conduite de la revue.

A titre indicatif cette équipe de pilotage pourrait être constituée de **façon permanente**, en plus du consultant Chef de mission qui sera recruté par CARE, d'un représentant désigné par la Direction de CARE mais non-membre de l'équipe du projet. Elle sera renforcée - **à la phase de la rencontre avec les partenaires** - par deux délégués désignés par les ONGs (APEM et Equi-Filles) et deux délégués désignés par les Comités Communaux de Promotion de la Scolarisation des Filles (CCPSF). L'Equipe de pilotage sera renforcée à la phase terrain par la participation d'une personne ressource de l'Equipe Education de Base (**phase de terrain**), et d'un représentant du Ministère de l'Education (Direction de la Programmation et de la Prospective - Service de la Promotion de la Scolarisation des Filles). Tous les membres doivent prendre part à la phase d'orientation de l'équipe, de mise en commun des données et de la restitution des résultats.

Les méthodes et techniques de collecte des données doivent pouvoir fournir des informations aussi bien qualitatives que quantitatives sur les aspects tels que :

- la pertinence du diagnostic et analyse du problème par rapport à la conception du projet
- l'efficacité du processus de réalisation des activités du projet ;
- les résultats et changements (attendus et non attendus);
- les facteurs de durabilité des résultats et changements observés ;
- le mécanisme de viabilité / durabilité mis en place pour l'après projet ;
- les contraintes et approches de solutions.

Les méthodes et techniques préconisées à cet effet sont entre autres :

- Revue documentaire
- Réunions de planification et de mise en commun pour les membres de l'équipe de pilotage
- Discussions de groupe par catégories de groupes cibles
- Interviews à réaliser avec les informateurs clés – Echantillonnage – Questionnaire individuel
- Séance de validation des résultats préliminaires

MANDAT & COMPOSITION DE L'EQUIPE DE PILOTAGE

Les membres de l'équipe de pilotage auront essentiellement pour rôle d'assurer une bonne planification du processus, et une bonne représentativité de toutes les parties prenantes et de faciliter le processus de collecte d'information auprès de tous les groupes cibles.

Ils doivent pouvoir amener les différents groupes cibles à fournir avec la plus grande objectivité possible, des informations fiables et crédibles susceptibles de soutenir les appréciations formulées par rapport aux différents aspects évalués. Les informations collectées devront faire l'objet d'une analyse conséquente et pertinente.

En résumé, l'équipe de pilotage de la revue aura pour rôle de planifier, faciliter et documenter le processus de collecte et d'analyse des données. Elle jouera un rôle de restitution et de validation des principaux résultats, ainsi que de planification pour la suite du projet.

L'équipe de pilotage sera composée de :

- 1 Chef de mission (Consultant externe, toutes les phases de l'évaluation)
- 1 représentant de USAID Cotonou (*phase de terrain – Gogounou et Kalalé*)
- 1 Représentant du MEPS (DPP- SPSF, phase de terrain - Gogounou et Kalalé)
- 1 Représentant de la Mission de CARE GoG (non-membre du staff de PROBASE, toutes les phases de l'évaluation)
- 1 Représentant des Coordinations APE ou Comité Communal de promotion de la Scolarisation des Filles (phase de la rencontre des partenaires à Cotonou et P. Novo, Parakou)
- 1 Représentant par ONG partenaire (phase de la rencontre des autres partenaires à Cotonou et P. Novo)

PRODUIT ATTENDU

Le principal produit attendu à l'issue de cette revue à mi-parcours est un rapport d'évaluation succinct et complet d'environ 40 pages maximum dans lequel seront consignés les principaux résultats obtenus. A titre indicatif le rapport doit contenir en plus de la méthodologie et l'approche de réalisation les points ci-après :

- un bilan des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du projet ;
- une analyse des perspectives d'évolution du projet vers l'atteinte du but final du projet, sur la base des stratégies adoptées et d'influence d'autres facteurs;
- une analyse motivée sur la durabilité des résultats obtenus et les mécanismes de pérennisation qui la sous-tendent ;
- une orientation pour la suite du projet au besoin ;
- La restitution des résultats de l'évaluation aux acteurs du système et intervenant dans le domaine de la scolarisation des filles.

Le rapport final (hard copy) sera présenté sous format Word et soumis en 6 exemplaires originaux accompagnés du ou des fichiers de la version électronique du texte principal et des annexes.

PROFIL DU CONSULTANT (Chef de Mission)

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en Sciences de l'Education, Sociales ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle en matière de planification de mise en œuvre et d'évaluation participative des projets de développement dans le secteur de l'Education, plus particulièrement l'Education des Filles ou un secteur connexe;
- Avoir une compétence confirmée en renforcement institutionnel d'organisations locales, et en formation des adultes ;
- Avoir une bonne connaissance du système éducatif primaire au Bénin et en Afrique, et des principales actions en cours dans le cadre de la réforme ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et la capacité de coordonner/ synthétiser les discussions ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse, de rédaction et de présentation des rapports.

CRITERES D'EVALUATION DU CONSULTANT

Les dossiers des candidats à cette mission seront évalués sur la base des critères ci-après :

- **Offre technique** **75 points**

  * ***Education*** 15 points
  Qualification
  Expérience du consultant en matière d'évaluation

  * ***Présentation***
  Qualité et présentation de la proposition 5 points

* ***Compréhension et commentaires des Termes de référence*** 15 points

* ***Méthodologie proposée*** 40 points
Approches
Outils proposés pour l'évaluation

- **Offre financière** **25 points**

DUREE

La durée de mise en œuvre de l'évaluation est de quinze (15) jours**.**

Les personnes intéressées par la présente offre et qui remplissent les conditions ci-dessus énumérées seront invitées à soumettre sur la base des présents termes de référence les références professionnelles pertinentes, les offres technique et financière pour la réalisation de cette mission.

CALENDRIER DE REALISATION

Le produit attendu du processus devrait être livré au plus tard le 30 novembre 2003. Il revient alors à l'équipe de pilotage d'arrêter le calendrier détaillé conformément au tableau indicatif suivant.

	Libellé des Activités	**Echéances / délais**	***Responsable***
1.	Publication des TdR et avis d'appel d'offres	7 octobre 2003	CARE Bénin
2.	Sélection du Consultant, Chef de Mission	24 octobre	CARE Bénin
3.	Négociation, contrat avec le consultant, information des structures et personne à rencontrer	27-31 octobre	Chef de Projet
4.	Préparation des documents et de la logistique de la mission, préparation du démarrage effectif de la mission	3 – 7 novembre	Chef de Projet
5.	Séance d'orientation de l'équipe de pilotage, de planification et d'adoption des outils de collecte	10-11 Novembre	Chef de Projet Consultant Chef de mission
6.	Etude documentaire, Rencontre USAID/MEPS/CARE et autres partenaires à Cotonou	12-15 Novembre	Equipe de pilotage
7.	Rencontre ONG, DDEPS, Préfet et partenaires à Parakou	17 novembre	Equipe de pilotage
8.	Collecte des données et entretiens avec les acteurs (focus group) sur le terrain	18-20 novembre	Equipe de pilotage
9.	Mise en commun et principales leçons et conclusions tirées = rapport provisoire	21,22 et 24 novembre	Equipe de pilotage
10.	Debriefing des résultats aux acteurs	25 Novembre	Chef de Projet Equipe de pilotage
11.	Finalisation du rapport de mission	26 Novembre	Consultant Chef de Mission

Annexe N° 2 Liste des personnes rencontrées

Annexe 2-1 : Les personnes rencontrées aux niveaux central et départemental

N°	Nom & Prénoms	Structure	Localité
1	BOUARE Diawary	CARE Benin	Cotonou
2	AMADOU Osséni	CARE Benin	Cotonou/Parakou
3	ADAM Salamatou	CARE Benin	Parakou
4	EGOULETI Marie-Noéle	CARE Bénin	Parakou
5	SINAGONRIGUI Mouhamadou	CARE Benin	Cotonou
6	AMA Badu Asante	CARE Ghana	Ghana
7	MENSAH Anie	USAID	USAID Cotonou
8	QUENUM Cosme	USAID	USAID Cotonou
9	POKOU Georgette	USAID	USAID Cotonou
10	GRMAUD Denise	SPSF/MEPS	Porto-Novo
11	CHINCOUN Philomène	SPSF/MEPS	Porto-Novo
12	GUERA Yarou	CCPSF Gogounou	Gogounou
13	OSSENI ALFA Djibril	CCPSF Kalalé	Kalalé
14	YAHOU Awaou	Equi-Filles	Parakou
15	ADENIYI Ganyatou	Equi-Filles	Parakou
16	ISSA Aretha	Equi-Filles	Parakou
17	ASSOUMA Nadjiba	Equi-Filles	Parakou
18	OROU MORA Inazan	Chargé de Programmes APEM	Parakou
19	MONGBO Jérônime	DE/ ACEF	Cotonou
20	TOUNGOUH Zourkarneyni.	Préfet Borgou et Alibori	Parakou
21	SEKO N'GOYE Remy	DDEPS	Parakou
22	KOROGONE Marie Claude	Directrice Foyer des filles	Parakou
23	OGOUCHINA Koundé	Journaliste	Parakou
24	OROU KOTO Yapénon	Femme fonctionnaire Modèle	Parakou
25	SETAMOU Guékadou	Femme fonctionnaire Modèle	Parakou
26	PITI Aoudou	World Education	Parakou
27	ALAN Miller	World Education	Parakou
29	GABA Ahouahou	Recettes des Finances	Parakou

Annexe 2-2 Liste des Participants aux différentes interviews (Gogonou)

Date	Nom et Prénoms	Titre	Structure	Village
18/11/2003	Chabio Monra Bio Sika	Directeur CEG	CCPSF	Gogounou
	Adamou Azizou	Secrétaire administratif	Circonscription scolaire	Gogounou
	Guerra Céssi baké	Représentant GF	CCPSF	Gogounou
	Idrissou Souaïbou	PSA	CCPSF	Gogounou
	Bagnan Jérémie		CCPSF	Gogounou
	Adam Mama Baguèssèrè	Président	CAPE	Gogounou
	Gado Orou Zimé	Secrétaire Général	CAPE	Gogounou
	Adamou Orou Digo	Adjoint maire	Mairie	Gogounou
	Gounou Sanni	Maire/président CCPSF	Mairie	Gogounou
	Koueritché Adolphe	SGA	Mairie	Gogounou
	Guera yarou	pt Associat°dévelo	CCPSF	Gogounou
19/11/2003	Orou Yô Ruth	Enseignante		Sinkparou
	Bani Sanda	Enseignant		Sinkparou
	Saka Soulé	Enseignant		Sinkparou
	Yehouenou François	Enseignant		Sinkparou
	Maman Karim	Enseignant		Sinkparou
	Guera Yanki	Elève		Sinkparou
	Karim saouda	Elève		Sinkparou
	Gawé Assoumi	Elève		Sinkparou
	Bio Kora Labi	Elève		Sinkparou
	Abou Issa	Président	CLS	Sinkparou
	Lafia Sika Fati	Organisatrice	CLS	Sinkparou
	Moussa Kpégounou	Membre	CLS	Sinkparou
	Tonnin Wabi	Membre	CLS	Sinkparou
	Kpéra Zakari	Président	APE	Sinkparou
	Moussa Djibril	Vice Président	APE	Sinkparou
	Adam sabi Yari	Secrétaire Général	APE	Sinkparou
	Chabi Térou chabi	SG Adjoint	APE	Sinkparou
	Zimé Kora	Trésorier	APE	Sinkparou
	Zakari Kogourou Adiza	Trésorière adjointe	APE	Sinkparou
	Dogo N'Gobi	Resp. infrastructure	APE	Sinkparou
	Yarou Ibrahim	Organisateur	APE	Sinkparou

	Sabi Dodo yoro	personne ressource		Sinkparou
	Guera Yarou	Roi Boubari		Sinkparou
20/11/2003	Kabanou Orou Bogo	Parent d'élève		Soukarou
	Orou Warou Djomoni	Parent d'élève		Soukarou
	Sabi séro Yarou Bedari	Parent d'élève		Soukarou
	Yarou bédari Bio	Membre	CLS	Soukarou
	Sabi Yari Amadou	Trésorier adjoint	APE	Soukarou
	Yarou saka	Président	APE	Soukarou
	Méré BIO dafia	Délégué	CLS	Soukarou
	yarou Modia Baguiri	Trésorier	APE	Soukarou
	Aloufa soumanoyu	Parent d'élève		Soukarou
	Mora Gounou	Parent d'élève		Soukarou
	Sabi Diko Orou Diko	Organisateur	APE	Soukarou
	Gounou Yarou	Conseiller	APE	Soukarou
	Guera Aboudoulaye	Président	CLS	Soukarou
	Séro Yarou	Parent d'élève		Soukarou
	Gounou Bio	Parent d'élève		Soukarou
	Bani Orou koro	Parent d'élève		Soukarou
	Bio Gani Orou	Parent d'élève		Soukarou
	Orou Yorou Orou	Parent d'élève		Soukarou
	Gounou dafia	Parent d'élève		Soukarou
	Sabi Boro bassou	Parent d'élève		Soukarou
	Sabi Doué Fati	Secrétaire adjointe	Association des mères	Soukarou
	Gani B. Fati	Présidente	Association des mères	Soukarou
	Dafia Gnanki K.	Membre	GF	Soukarou
	Yarou Bignon	Secrétaire	CLS	Soukarou
	Séro Démon Baké	Membre	Association des mères	Soukarou
	Yarou Béréké	Présidente	CLS	Soukarou
	Yarou mamatou	Organisatrice	CLS	Soukarou
	Sabi yari Sabi	Parent d'élève		Soukarou
	Issifou Issiaka	Parent d'élève		Soukarou
	Sabi Elissa	Membre	CLS	Soukarou
	Yarou Gnanki	Membre	CLS	Soukarou
	Yarou Mondia Tahirou	Parent d'élève		Soukarou

	Méré Bio Gniré	Membre	Association des mères	Soukarou
	Souka Gnon Dimbè	Secrétaire	Association des mères	Soukarou
	Bakou Amouda	Parent d'élève		Soukarou
	Mora Bani	Secrétaire	APE	Soukarou
	Séro Bio Guéo	Parent d'élève		Soukarou
	Issaka Bana	Membre	Association des mères	Soukarou
	Bio issiaka	Parent d'élève		Soukarou
	Blo Moïse	Directeur		Soukarou
	Bouké baboro	Ens. Contractuel		Soukarou
	Bakou B Bio Yari	Ens. Contractuel		Soukarou
	Méré Sabi	Communautaire		Soukarou
	Boukari Adamou	Ens. Contractuel		Soukarou
	Chérif A. Rékiatou	Communautaire		Soukarou
	Blo Viviane	Elève		Soukarou
	Djomoni Roda	Elève		Soukarou
	Kora Mora Naïmatou	Elève		Soukarou
	Blo Lucas	Elève		Soukarou
	Awannou Izak	Parent d'élève		Soukarou
	Sabi Méré Aziz	Parent d'élève		Soukarou
	Blo Alice	Elève		Soukarou
	Bani Rébéca	Elève		Soukarou
	Mora Bani Mêmou	Elève		Soukarou
	Orou Bouroubé Mounima	Elève		Soukarou
	Yobou Madéleine	Elève		Soukarou
20/11/2003	Bagri Yérima	Président	APE	Ouesséné
	Bio Maro	Membre	CLS	Ouesséné
	Yarou Sanni	Parent d'élève		Ouesséné
	Bio Guerra	Parent d'élève		Ouesséné
	Sounon Kodo	Membre	CLS	Ouesséné
	Séro Yiré	Trésorière	CLS	Ouesséné
	Salifou Cathérine	Parent d'élève		Ouesséné
	Idrissou Bignon	Parent d'élève		Ouesséné
	Bio Gaba issa	Président	CLS	Ouesséné
	Bio Bathélémy	Secrétaire	APE	Ouesséné

	Orou Gbéra Issa	Membre	APE	Ouesséné
	Bagri Lafia SounouTamou	Parent d'élève		Ouesséné
	Sabi Alou	Parent d'élève		Ouesséné
	Sabi Bio darou	Parent d'élève		Ouesséné
	Djodi Wassou	Parent d'élève		Ouesséné
	Ada Gani	Parent d'élève		Ouesséné
	Ada Gani Mayro	Elève		Ouesséné
	Sogbossi Daniel	Directeur		Ouesséné
	Azondjinmon Lucien	Enseignant		Ouesséné
	Attinkossi patrice	Enseignant		Ouesséné
	Orou D. Karim	Enseignant		Ouesséné

Annexe2-3 Liste des Participants aux différents interviews (Kalalé)

Date	Nom et Prénoms	Titre	Structure	Village
18/12/2003	Osséni Alpha Djibril	SG	CAPE	Kalalé
	Gamou Adam	Organisateur	CAPE	Kalalé
	Seh Tamou Yon Nara	Trésorière adjointe	CAPE	Kalalé
	Bagoudou Bio Sarré	Conseiller	CAPE	Kalalé
	Gounou Lafia Chabi	Membre	CAPE	Kalalé
	Orou Sé Guénné	Maire	CCPSF	Kalalé
	Bio Sabi Dafia	Rep. Directeur CEG	CCPSF	Kalalé
19/12/2003	Boussankédjo Orou	Elève		Maréguita
	Belki Mamoudou	Membre CLS	CLS	Maréguita
	Adam Satou	Membre CLS	CLS	Maréguita
	Odjo Jacob	Enseignat	CLS	Maréguita
	Gassira Damon sambo	Président	APE	Maréguita
	Bio Kao Ousmane	Vice- président	APE	Maréguita
	Boni Saka Bakarou	Trésorier adjoint	APE	Maréguita
	Boussankédjo Orou	SG	APE	Maréguita
	Oroudan Gani	Membre	APE	Maréguita
	Dossou -Koi Serge	Directeur	APE	Maréguita
	Sabi Amina	Membre	APE	Maréguita
	Boni Adam	Trésorier	APE	Maréguita
20/11/2003	Oly Sarè	Président	APE	Lou
	Baki Ali	Vice- président	APE	Lou
	Issiaka Daouda	SG	APE	Lou
	Bani Nassirou	Trésorier	APE	Lou
	Boni Orou Aziz	Commissaire aux comptes	APE	Lou
	Zakari Orou Sessi	Conseiller	APE	Lou
	Bah Malé Orou Touri	Délégué aux infrastructures	APE	Lou
	Issifou Abdoulaye	Secretaire adjoint	APE	Lou
	Orou Gbeisa Adama	Membre	APE	Lou
	Yarou Bio	Délégué	CLS	Lou
	Moumini Nagado	Membre	CLS	Lou
	Zimé Séro	Chef traditionnel	CLS	Lou
	Sanni Mouchoï	Membre	CLS	Lou

	Soumanou Matcha	Membre	CLS	Lou
	Noiro Awaou	Membre	CLS	Lou
	Boni Daoudou	Ensegnant		Lou
	Yacoubou Amadou	Ensegnant		Lou
	Sabi Bouyagui Bio	Ensegnant		Lou
	Gado Adamou	Ensegnant		Lou
	Sarré G. Aboubakary	Ensegnant		Lou
	Lafia Dié Seidou	Ensegnant		Lou
	Issifou Rabiath	Elève		Lou
	Seh Mala Djamila	Elève		Lou
	Orou Méré Zarath	Elève		Lou
21-11-032	Sanda Bouka	Président	APE	Bouca
	Bio Maro Adamou	Trésorier	APE	Bouca
	Garba Say issiaka	S G	APE	Bouca
	Kora Zimé	Commissaire aux comptes	APE	Bouca
	Orou Maïmou	Membre	APE	Bouca
	Gounou Manou	Membre	APE	Bouca
	Salifou Allassane	Vice- président	APE	Bouca
	Boni Salifou	Chef de village		Bouca
	Yarou Simon	Chef religieux		Bouca
	Mark Adémola	Chef religieux		Bouca
	Idrissou Imourou Bouka	Chef religieux		Bouca
	Idrissou Nahibi	Chef religieux		Bouca
	Odjo Edouard	Parent d'élève		Bouca
	Moussa Ino Goula	Parent d'élève		Bouca
	Kissira Bio Y.	Parent d'élève		Bouca
	Chabi Lafia	Directeur de l'école		Bouca
	Saka Yarou	Enseignant		Bouca
	Moriba Djibril Rigobert	Enseignant		Bouca
	Afannou Koffi	Enseignant		Bouca
	Salifou Moussa	Enseigant		Bouca
	Zimé sahadatou	Elève		Bouca
	Aïgbé Cécile	Elève		Bouca

Annexe N° 3 : Liste des documents consultés

1- Appui aux capacités communautaires pour une Education pour tous (ACCES), Technical Application, CARE Bénin, Mai 2000 (document de formulation) ;
2- Etude de base sur la situation de la scolarisation des filles dans les sous-préfectures de Gogounou et de Kalalé, CARE Bénin et USAID, Novembre-Décembre 2001;
3- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités N° 2, Octobre-Décembre 2001;
4- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités N° 3, Janvier-Mars 2002;
5- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités N° 4, Avril-Juin 2002;
6- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités N° 5, Juillet-Septembre 2002;
7- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités N° 6, Octobre-Décembre 2002;
8- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités, N°7, Janvier –Mars 2003 ;
9- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités N° 8, Avril-Juin 2003;
10- Projet de Promotion de la Participation des Communautés pour une Education de base pour tous (PROBASE), Rapport d'avancement des activités N° 9, Juillet-Septembre 2003 ;
11- Différentes fiches de suivi-évaluation du PROBASE ;
12- Loi portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin ;
13- Cahiers de charges des motivatrices ;
14- Cahiers de charges des Assistantes de Programme ;

Annexe N°4 : Questionnaire utilisé pour la collecte des données auprès des acteurs et bénéficiaires directs et indirects du PROBASE.

4-1 Questionnaire adressé aux filles en focus groupe

1- Connaissez-vous Equi-Filles, l'APEM ou les Motivatrices ? Si oui comment et depuis quand ?

2- Quelles sont les différentes activités dont vous avez bénéficié de Equi-Filles, de l'APEM ou des Motivatrices ?

3- Qu'est-ce que vous tirez comme bénéfices ou intérêts de ces activités ?

4- Quels changements ces bénéfices ou intérêts ont entraînés dans votre vie ? En d'autres termes, quels sont les changements tangibles et intangibles que le Projet a apportés dans votre vie ?

5- Quelle appréciation faites-vous de la manière dont les activités en question ont été réalisées ? Enumérez les insuffisances et faites des propositions en vue d'améliorer la suite du projet.

6- Est-ce qu'il y a eu des changements dans les attitudes et comportements de vos parents ? Si oui lesquels ?

7- Vos parents sont-ils devenus favorables à la scolarisation des filles ?

8- Comment appréciez-vous les parents quant au suivi de votre cursus scolaire ?

9- Quel traitement le maître vous fait pendant le déroulement des cours ?

10- Quelles appréciations faites-vous de l'intervention du CLS et de l'APE

dans la résolution de vos problèmes ?

11- Quels sont les facteurs qui bloquent la scolarisation des filles en général ?

12- Quelles sont les suggestions que vous faites pour la suite du Projet ?

13 - Comment peut-on pérenniser les acquis du Projet ?

4-2 Questionnaire adressé aux APE, CAP et CLS en focus groupe

1- Quelle appréciation faites-vous de la stratégie de mise en œuvre du Projet ?

2- Comment appréciez-vous le processus de renforcement des capacités ? Quelles en sont les points forts et les points faibles ? Quelles recommandations faites-vous par rapport aux faiblesses identifiées ?

3- Quelles sont les activités dans lesquelles vous êtes impliqués et quelles actions menez-vous en direction de l'école dans le cadre du Projet ?

4- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre des actions que vous exécutez ? quelles sont les approches de solutions ? quelles recommandations faites-vous pour la suite ?

5- Quelles sont les actions que vous jugez importantes par rapport à la scolarisation des filles et qui ne sont pas réalisées par le Projet ? Citez-les.

6- Avez-vous senti des améliorations par rapport aux attitudes et comportements des enseignants en ce qui concerne la scolarisation des filles et la performance des élèves ? Décrivez lesdites améliorations ?

7- Sentez-vous un changement des attitudes et comportements des communautés par rapport à la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier ? Décrivez lesdits changements ?

8- Quels sont les principaux acquis du Projet ? Comment peut-on les pérenniser ?

9- Quelle est la valeur ajoutée des formations que vous avez reçues dans l'atteinte des résultats ?

10- Tenant compte de la situation actuelle, y a-t-il des facteurs de blocages du système éducatif en général et de la scolarisation des filles en particulier que le Projet n'a pas touchés ? Que proposez-vous pour les contourner ?

11- Quels changements tangibles et intangibles le Projet a apportés dans la vie des bénéficiaires ?

12- Quels sont les changements inattendus (positifs et négatifs) que le Projet a apportés dans la vie des bénéficiaires et au sein des communautés ?

13- Que recommandez pour la suite du Projet dans le sens de :

- l'appropriation du processus par les acteurs locaux,
- la durabilité des acquis,
- la pérennisation des effets du Projet.

4-3 Questionnaire adressé aux enseignants en focus groupe

1- Comment appréciez la stratégie de mise en œuvre du Projet ? En d'autres termes, quelle appréciation faites-vous de la manière dont le Projet réalise ses activités ?

2- Quels sont les progrès qui sont enregistrés et qui sont imputables, selon vous, au Projet ?

- accès des enfants en général, et des filles en particulier à l'école ;
- performance (amélioration du niveau) ;
- maintien des élèves en général et des filles en particulier à l'école ;
- collaboration avec les acteurs communautaires de l'école (APE et CLS) pour le suivi de la fréquentation scolaire .

3- Avez-vous senti que les communautés ont une bonne appréciation de la scolarisation des filles ? Donnez des exemples concrets.

4- Y a-t-il une adéquation entre la capacité d'accueil des écoles et la demande en éducation des parents ? Si non, que faites-vous ?

5- Quels sont les problèmes dus aux effets positifs du Projet que l'école n'arrive pas à régler ?

6- Quelle est la valeur ajoutée des formations spécifiques reçues dans le cadre du projet quant à l'atteinte des résultats ?

7- L'activité du tutorat et répétitorat aide-t-elle réellement les élèves en difficultés ? Quelles en sont les insuffisances ? Que proposez-vous pour améliorer cette activité ?

8- Quels sont les facteurs qui limitent les progrès ou les résultats du Projet ? Que proposez-vous pour les contourner ?

9- Comment peut-on pérenniser les acquis du Projet ?

10- Tenant compte de la situation actuelle du projet, quels sont les facteurs de blocages du système éducatif en général et de la promotion de la scolarisation des filles propres au personnel enseignant ?

11-L'initiative de la communication en santé de reproduction peut-elle limiter les cas de grossesse précoce chez les jeunes filles ?

12-Quelles suggestions faites-vous pour la suite du Projet et pour l'après

Projet ? Enumérez de façon précise les recommandations.

4-4 Questionnaire adressé aux Mères et aux femmes en focus groupe

1- Comment appréciez-vous l'approche et la stratégie adoptée pour la scolarisation des filles dans le cadre de la mise en œuvre du PROBASE ?

2- Qu'est-ce qui a changé en vous grâce aux activités de ce Projet ?

   - vision par rapport à la scolarisation des filles.
   - comportements et attitudes par rapport à la scolarisation des filles.

3- Quelles sont les actions spécifiques du Projet et qui ont un impact appréciable sur la scolarisation des filles ?

4- Quelles sont les actions que vous menez dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ? En d'autres termes, quelles sont vos contributions dans la mise en œuvre du Projet ?

5- Quelles sont les aspects que vous jugez importants pour la scolarisation des filles et que le Projet n'a pas encore pris en compte ?

6- Quelle appréciation faites-vous du Programme de santé de la reproduction ? Pensez-vous que ce programme peut contribuer à limiter les grossesses des jeunes filles ?

7- Que recommandez-vous pour :

   - la suite du Projet ?
   - l'après Projet actuel ?

Enumérez de manière précise, les recommandations.

4-5 Questionnaire adressé aux partenaires ONG impliqués dans la mise en œuvre du Projet.

1- Comment appréciez-vous l'approche et la stratégie adoptée pour la scolarisation des filles dans le cadre de la mise en œuvre du PROBASE ?

2- Qu'est-ce qui a changé dans votre organisation grâce aux activités de ce Projet ?

3- Quelles sont les actions que vous menez dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ? En d'autres termes, quelles sont vos contributions dans la mise en œuvre du Projet ?

4- Quelles sont les actions spécifiques du Projet et qui ont un impact appréciable sur la scolarisation des filles ?

5- Quel est l'apport spécifique de votre organisation dans l'atteinte des résultats du Projet ?

6- Quel est l'impact et quelle est la valeur ajoutée de votre partenariat dans l'atteinte des résultats du Projet ?

7- Dans quelle mesure vous êtes complémentaires l'un par rapport à l'autre ?

8- Comment vous avez appris l'un par rapport à l'autre dans la mise en œuvre du Projet et auprès des acteurs externes du Projet (Gouvernement et autres ONG, réseaux …)

9- Quels sont les acquis induits par le projet au niveau de votre organisation (organisation, planification, suivi-évaluation, gestion financière, documentation, etc. ..)

10-Quel est votre futur plan de partenariat ?

11-Quelles sont les aspects que vous jugez importants pour la scolarisation des filles et que le Projet n'a pas encore pris en compte ?

12-Quelle appréciation faites-vous du Programme de santé de la reproduction ? Pensez-vous que ce programme peut contribuer à limiter les grossesses des jeunes filles ?

13-Que recommandez-vous pour :

a. la suite du Projet ?

b. l'après Projet actuel ?

Enumérez de manière précise, les recommandations.